

www.mjcviry74.fr

Projet social

ESPACE DE VIE
SOCIALE

2024-2026

SEPTEMBRE
2024



☎ 04.50.74.57.49

✉ accueil@mjcviry74.fr

📍 140, rue Villa MARY 74 580 VIRY

Table des matières

I.	De l'association de proximité à l'espace de vie sociale	3
II.	Diagnostic.....	4
1)	Zone d'influence.....	4
2)	Recueil des paroles.....	9
3)	Le fonctionnement de l'association	13
4)	Identifications des problématiques du territoire.....	17
III.	Présentation de notre EVS	17
1)	Objectifs généraux	17
2)	Objectifs opérationnels.....	17
3)	Formation des salariés	22
4)	Le plan d'action	22
5)	Les indicateurs.....	22
6)	Engagement des habitants.....	23
7)	Partenariats et collaborations.....	23
8)	Mise en œuvre des activités	23
9)	Évaluation et suivi	23
10)	Communication et diffusion des résultats	23
IV.	Développement de la structure avec l'EVS	23
1)	Point sur les actions	25
2)	Embauche secteur familles	27
V.	Evaluation.....	28
1)	Points de passage et calendrier	28
2)	Les groupes de travail	29
VI.	Annexes.....	30

I. De l'association de proximité à l'espace de vie sociale

D'où vient la MJC Viry ? L'association a été créée il y a 50 ans par un groupe d'habitants qui souhaitent se retrouver sur des activités hebdomadaires telles que la pratique du yoga. C'est quelques années plus tard que les membres ont créé un accueil de loisirs pour les 5-10 ans. Les activités quant à elles ont été de plus en plus nombreuses. C'est alors que l'équipe de bénévoles a recruté des salariés. Le secteur jeunes et l'accueil des 3-5 ans se sont ensuite développés. C'est peu après les années 2000 que l'équipe des administrateurs de l'association ont créé un secteur familles relevant des manques de liens sociaux sur le territoire et des besoins exprimés par les habitants. Un virage social et de réponses aux besoins du territoire a donc été pris en ce nouveau millénaire. L'approche avec les habitants s'est modifiée. Plus récemment un secteur multimédia a vu le jour à la demande d'habitants en difficulté avec les approches informatiques. La MJC adopte des nouveaux fonctionnements pour répondre aux besoins et demandes des habitants.

La MJC fort de ses années d'existences sur le territoire s'est organisée avec les habitants pour répondre aux besoins de la commune. A ce jour, la MJC dispose dans ses outils un secteur d'activités hebdomadaires, un secteurs enfants (CLAS et ACM), un secteur jeunes (CLAS, Foyer jeunes, PS jeunes, promeneurs du net, ACM, séjour, action citoyennes), un secteur familles et un secteur multimédia.

Cette structuration est l'aboutissement d'un diagnostic, d'une étude des besoins du territoire et de ses habitants que nous allons retrouver dans cet écrit.

L'association met en place, avec les habitants, des projets et actions répondant aux enjeux. Ils sont aussi évalués par les outils proposés dans ce document.

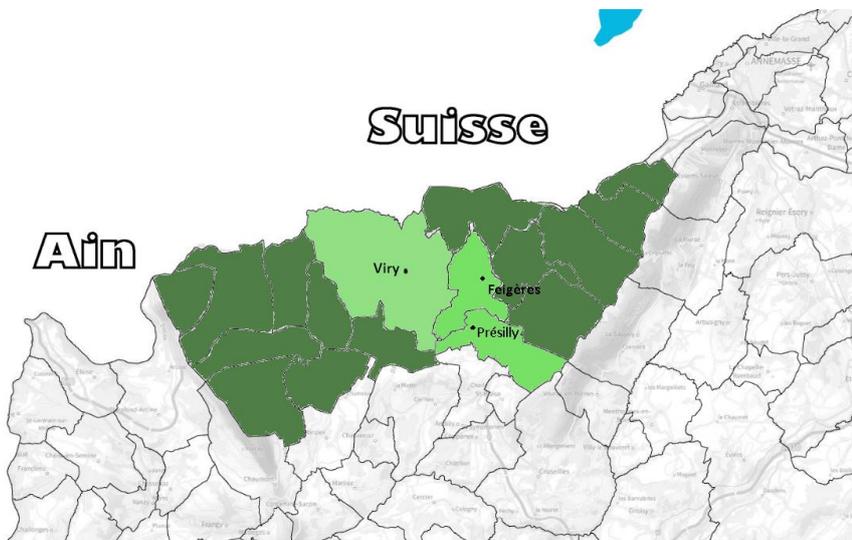
Nous relevons une problématique centrale : **comment l'association parvient-elle à mettre la famille au cœur des projets et obtient une participation active des habitants dans toutes les étapes des projets ?**

Ce document est transmis aux nouveaux salariés et bénévoles du conseil d'administration pour que ceux-ci puissent mieux appréhender la démarche et les volontés de l'association et tout particulièrement sa structuration en Espace de Vie Sociale. Il est utilisé au quotidien par les équipes de bénévoles et salariés qui conduisent des projets pour que la démarche soit relayée auprès des habitants.

II. Diagnostic

1) Zone d'influence¹

a. Le territoire



La MJC intervient sur un périmètre qui inclut les communes de Feigères (1053 hab) et de Présilly (1791 hab) soit 8434hab pour une superficie de 42,48km²

b. La population

Viry	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Population	1218	1561	2023	2550	3032	3512	4562	5590
Densité moyenne (hab/km ²)	46,6	59,7	77,3	97,5	115,9	134,3	174,4	213,7
Feigères	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Population	471	638	855	962	1232	1457	1556	1791
Densité moyenne (hab/km ²)	61,5	83,3	111,6	125,6	160,8	190,2	203,1	233,8
Présilly	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Population	368	418	474	562	622	679	760	1053
Densité moyenne (hab/km ²)	42,5	48,3	54,7	64,9	71,8	78,4	87,8	121,6
Les 3 communes	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Population	2057	2617	3352	4074	4886	5648	6878	8434
Densité moyenne (hab/km ²)	50,20	63,77	81,20	96,00	116,17	134,30	155,10	189,70

La population du territoire d'intervention de la MJC a été multiplié par 4 en 50 ans

Une démographie très importante avec une augmentation de 22% en 6 ans (2014 - 2020)

Le département enregistre une augmentation de 6,65% sur la même période.

c. Le territoire

Viry fait partie de l'agglomération transfrontalière, le Grand Genève.

Le Grand Genève compte 209 communes, dont 78 dans le département de la Haute-Savoie.

¹ Les données froides sont issues des chiffres relevés sur le site de l'INSEE - Chiffres 2020



d. La population

Par tranche d'âge (2019)

	Les 3 communes						74	Nat.
	2008	%	2013	%	2019	%	%	
Ensemble	5648	100	6878	100	8434	100,0	100	100
0 à 14 ans	1178	20,9	1431	20,81	1776	21,1	19	17,7
15 à 29 ans	954	16,9	1214	17,65	1452	17,2	16,6	17,5
30 à 44 ans	1321	23,4	1640	23,84	2126	25,2	21,5	18,6
45 à 59 ans	1251	22,1	1407	20,46	1666	19,8	20,5	19,8
60 à 74 ans	679	12	859	12,49	977	11,6	14,7	16,9
75 ans et+	265	4,69	327	4,75	438	5,2	7,8	9,6

Sa population est jeune :

38,8 % ont -de 30 ans (35,6% pour le 74 et 35,2% pour le Nat.) et

63,5 % ont -de 45 ans (57,1% pour le 74 et 53,8% pour le Nat.)

La composition des ménages (données Feigères et Présilly non disponibles)

Viry	Nombre de ménages					
	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	1416	100	1943	100	2446	100
Ménages d'une personne	356	25,1	608	31,3	835	34,1
Hommes seuls	164	11,6	340	17,5	412	16,8
Femmes seules	192	13,6	268	13,8	423	17,3
Autres ménages sans famille	36	2,5	24	1,2	31	1,3
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	1024	72,3	1311	67,5	1580	64,6
Un couple sans enfant	424	29,9	547	28,2	617	25,2
Un couple avec enfant(s)	464	32,8	594	30,6	694	28,4
Une famille monoparentale	136	9,6	170	8,7	269	11

Le taux de couple avec enfant est sensiblement le même que celui du département (43,8 %) soit 3,2 % de + que la moyenne nationale.

A noter une augmentation du taux de famille monoparentale (moy. sup au 74 et Nat.)

e. La structuration des familles

Viry	2009	%	2014	%	2020	%	74	Fr.
Ensemble	1028	100	1316	100	1585	100	100	100
Couples avec enfant(s)	468	45,5	594	45,1	694	43,8	43,9	40,6
Familles monoparentales	136	13,2	170	12,9	269	17	14,8	16,7
Hommes seuls avec enfant(s)	24	2,3	50	3,8	62	3,9	3,4	3,1
Femmes seules avec enfant(s)	112	10,9	120	9,1	207	13	11,5	13,6
Couples sans enfant	424	41,2	552	41,9	622	39,3	41,3	42,6

f. Le logement

En 2020, 4317 logements sont répertoriés sur les communes de Feigères, Présilly et Viry

3654 sont des résidences principales (83%),

305 sont des résidences secondaires ou occasionnelles et

359 sont des logements vacants soit +9 % du parc.

57,7 % sont des maisons et 42,2 % des appartements

Le parc des logements actuel a augmenté de presque 40 % en 11 ans (2009-2020) et de 45 % pour la commune de Viry.

g. Le niveau d'étude

	Nat.	74	Viry	Fei	Pres	Les 3
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	47926881	616690	4055	1274	776	6105
Part des titulaires en %						
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	20,7	16,5	13,8	8,8	8,2	12,0
BEPC, brevet des collèges, DNB	5,4	4,6	3,4	3,0	2,8	3,2
CAP, BEP ou équivalent	24,6	25,2	26,7	24,6	28,0	26,4
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	17,4	18,2	17,9	18,2	19,3	18,1
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	11,2	12,8	11,8	14,5	14,8	12,7
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	9,5	11,4	12,5	13,5	11,6	12,6
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	11,2	11,3	13,9	17,4	15,3	14,8
Taux de bacheliers	49,3	53,7	56,1	63,6	61,0	58,3
Taux de diplômés de l'enseignement supérieur	31,9	35,5	38,2	45,4	41,7	40,2

Le niveau d'étude sur le territoire VFP est excellent. Le taux de diplômé de la population non scolarisé est de 88% soit +4,5% /74 et +8,7% / Nat). **58,3% sont bachelier** soit +4,6% / 74 et +9% /Nat et **40,2% disposent d'un diplôme de l'enseignement supérieur** soit +4,7% /74 et +8,3% /Nat.

h. Situation socio-économique

	Fr	74	V	F	P	Les 3
Ensemble	41666863	534258	3778	1160	671	5609
Actifs en %	74,5	80,6	82,2	83,5	86,5	83
Actifs ayant un emploi en %	65	73,2	75	77,1	78,4	75,8
Chômeurs en %	9,5	7,3	7,2	6,4	8,1	7,1
Inactifs en %	25,5	19,4	17,8	16,5	13,5	17,01
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	10,6	7,9	7,7	8,1	6,2	7,6
Retraités ou préretraités en %	6,2	4,8	3	2,9	3,9	3,8
Autres inactifs en %	8,7	6,7	7,2	5,5	3,5	6,4

Les 15-64 ans du territoire VFP comptent **83 % d'actif** (+8,5% / nat. et + 2,4 % / 74) et **7,1 % de chômeur** soit - **2,4 % / nat.**

Sa population active selon la catégorie socioprofessionnelle

(données Feigères et Présilly non disponibles)

	Fr.	74	Viry
Ensemble d'actifs	31017660	100	429785
ACTIFS sans emploi en 2020	3951787	12,7	38628
ACTIFS ayant un emploi en 2020	27065873	87,3	391157
dont en %			
Agriculteurs exploitants	386933	1,4	2887
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1790427	6,6	29905
Cadres et professions intellectuelles supérieures	5041201	18,6	63260
Professions intermédiaires	7121379	26,3	112708
Employés	7350474	27,2	101978
Ouvriers	5375459	19,9	80418

Sur Viry, les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 21,1 % de la commune de Viry soit +4,9 % / 74 et +2,5 %/Nat.

De même, les professions intermédiaires représentent 31,9 % (1/3) de la commune de Viry soit +3,1% / 74 et +5,6 %/Nat.

i. Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	Fr.	74	V	F	Q
dans la commune de résidence	33	30,2	9,2	8	8,7
dans une commune autre que la commune de résidence	67	69,8	90,8	92	91,3

j. Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2020

	Fr.	74	V	F	Q
Pas de déplacement	4,1	3,8	2	3,9	3,3
Marche à pied (ou rollers, patinette)	6,1	6,4	2	0,9	0,9
Vélo (y compris à assistance électrique)	2,6	3	1,6	4,6	1,1
Deux-roues motorisé	1,8	2,2	5,3	6,7	6
Voiture, camion ou fourgonnette	70,3	77,6	82	80,2	82
Transports en commun	15,1	7	7,1	3,7	6,6

+ de 91 % des emplois se réalisent en dehors de la commune de résidence soit (+21,5 %/74 - +24,3 %/Nat.)
Prés de 82 % des actifs de 15 ans et + ayant un emploi utilisent un véhicule individuel pour se rendre sur leur lieu de travail (+11,5 % / Nat.) - Peu de fréquentation des TC (Peu de TC)

k. Revenus et niveau de pauvreté des ménages fiscaux

2021	AURA	74	Annecy	Viry	Feig	Pres	Les 3
Nombre de ménages fiscaux	3474330	352959	60702	2060	644	410	3114
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	7755728	789356	1E+05	4643	1534	994	7171
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	23110	28120	25400	40950	47300	41230	42300

Le « niveau de vie » moyen des 3 communes est très élevé (+19190€/AURA).

l. Seuil de pauvreté

Allocataires à bas revenus = si son revenu par unité de consommation (RUC) est inférieur à 60 % du RUC médian calculé par l'Insee (au 31/12/2021, il était de 1 135€) soit $1135 \times 0,6 = 681€$

Allocataires fragiles = Allocataires au dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations.

Données Caf 2022 – CAF	74	Annecy	Viry	Feig	Pres	Les 3
Nb habitants 2020	835206	131766	5590	1791	1053	8434
Nb total d'allocataire	122788	24955	497	129	90	716
Nb de personnes couvertes	322825	55893	1456	394	255	2105
%/commune	38,65	42,42	26,05	22,00	24,22	24,96
Précarité						
'Nb allocataires à bas revenus	29643	6296	119	21	23	163
'Nb allocataires à bas revenus couverts	66428	13083	290	58	41	389
'Nb allocataires à bas revenus monoparentats	8348	1392	40	10	8	58
'Nb allocataires à bas revenus isolés	14070	3435	48	5	13	66
'Nb allocataires à bas revenus couple sans en	873	233	0	0	0	0
Nb allocataires fragiles	14776	3110	58	6	6	70
Nb allocataires fragiles couverts	35437	7146	161	18	10	189
Nb allocataires précaires	101865	20229	451	76	51	578
%/population totale	12,20	15,35	8,07	4,24	4,84	6,85

Si le taux d'allocataires précaires couverts est faible sur le territoire, **389 habitants** sont sous le seuil de pauvreté et c'est même **578 habitants (soit 6,85%)** si on ajoute les allocataires en dessus de seuil de pauvreté grâce aux prestations.

m. Synthèse

Ce qu'il faut retenir :

Le territoire d'intervention de la MJC de Viry se situe principalement sur 3 communes que l'on peut encore qualifier de rurale, même si, sur Viry, l'urbanisation est en marche. Très attractif de par sa proximité avec Genève, la vie y est agréable.

Sa population a augmenté régulièrement durant 50 ans et s'est considérablement accélérée ces dernières années (+22% entre 2014 et 20).

40 % du parc des logements actuels a été construit après 2009 et 22 % depuis 2014.

Aux regards des indicateurs nationaux la population peut être caractérisée de jeune, active et familiale. Le niveau d'étude y est élevé et le « pouvoir d'achat » est très élevé.

Toutefois, il semble y avoir de forte disparité.

Des besoins en matière de parentalité, d'accueil ou de service éducatif sont donc importants d'autant que la structuration familiale évolue. Les familles monoparentales augmentent de façon significative et des besoins sociaux peuvent s'avérer cruciaux pour les publics en situation de fragilité

Les chiffres indiquent que la commune ne polarise pas les problèmes sociaux, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas. 6,85 % des habitants vivent sous ou en périphérie du seuil de pauvreté.

Et les chiffres datent de 2020 !

2) Recueil des paroles

Nous avons procédé à plusieurs rencontres auprès de nos partenaires privilégiés principaux. Notre partenaire de Coodevad a pu les entendre et faire la synthèse qui suit.

a. Synthèse des entretiens avec des acteurs du territoire

Personnes entretenues :

- Élu sur la commune de Viry - Adjoint à la vie sociale culturelle et sportive - 1er mandat
- Élu sur la commune de Feigères - Adjoint aux associations et à la communication - 2e mandat
- Élu sur la commune de Présilly - Adjointe aux affaires sociales et aux affaires scolaires (péri et extrascolaires) - 2e mandat
- Agent sur la commune de Viry en charge du service enfance / Jeunesse / éducation

b. Concernant le bassin de vie (territoire/population)

Observations :

- Communes frontalières
- Une très large majorité d'actifs travaille de l'autre côté de la frontière
- Les communes disposent de la CFG (compensation financière genevoise)
- Une démographie exponentielle sur ces 10 dernières années
- Viry est une commune très étendue avec une faible densité
- Présilly et Feigères sont caractérisées de communes rurales éloignées des pôles de consommation (pas ou peu de commerces) et sans transport en commun.
- Un taux de renouvellement des habitants très important (pas observé sur Présilly)

Conséquences :

- Un niveau de vie très favorable pour la grande majorité des habitants
- Taux des couches sociales moyennes, faible
- Une disparité très importante
- Une démographie trop rapide
- Malgré la CFG, il y a un déséquilibre entre le nombre d'habitant et les services ou les infrastructures à disposition.
- Un rapport entre anciens et nouveaux arrivants qui s'est déséquilibré
- Présilly et Feigères caractérisées de cités-dortoirs
- La notion de cités-dortoirs est aussi un risque très fort pour Viry qui « lutte » contre ça !
- Les communes de Présilly et de Feigères sont obligées d'être dans une démarche de mutualisation des services

Observations concernant les caractéristiques qui émergent sur le profil type des habitants :

- Très gros pouvoir d'achat
- Temps de transport hebdomadaire très conséquent
- Très peu de disponibilités
- Exigeant particulièrement aux regards de ses besoins prioritaires
- Individualiste
- Observations concernant la vie politique sur le bassin de vie
- Une volonté de service public pour tous
- Une volonté d'action sociale
- Les services liés à l'enfance peinent à répondre à l'exigence des habitants
- Les positions d'élus et de techniciens qui se confondent régulièrement

c. Profil des habitants et vie politique

Conséquences :

- Des besoins en matière de services publics ciblés et essentiels pour maintenir son organisation familiale en particulier concernant la prise en charge des enfants
- Un service public qui peine à répondre à cette exigence
- Un taux d'engagement à la vie politique locale très faible
- Un taux d'implication à la vie locale (politique, associative) très faible
- Un taux de participation aux événements collectifs limité
- Une pratique de loisirs élitistes plus importante qu'ailleurs
- Une pratique d'activité de loisirs souvent individuelle

Relations actuelles et attentes vis-à-vis de la MJC de Viry

Observations liées aux relations institutionnelles

Un acteur majeur de l'action socioculturelle et de l'enfance

Plaisir à collaborer avec elle

Relations de confiance

Beaucoup d'échanges informels

- Sur le terrain, la collaboration avec les agents municipaux n'est pas toujours facile
- Une relation administrative qui doit faire face aux mécanismes institutionnels d'aujourd'hui
- Conséquences
- Elle est subventionnée pour la reconnaissance de ses services : socioculturel enfance jeunesse éducation
- Elle est identifiée comme un acteur de proximité
- Elle est un acteur majeur des politiques enfances, à ce titre elle est très attendue
- Elle porte des valeurs collectives reconnues
- Son offre d'activités est plutôt large et semble appréciée
- Elle participe à la lourdeur administrative actuelle

Observations liées à la nature de l'offre socioculturelle de la MJC

- Une offre d'activité de loisirs conséquente et de qualité
- Des habitants qui prennent plaisir dans la pratique des activités
- Une offre d'activités événementielles significative
- De très grosses difficultés à recruter en ACM
- Un encadrement pas toujours bien formé
- Conséquences :
- Son offre d'activité est plutôt large et semble appréciée
- Des activités de loisirs qui favorisent l'intégration des nouveaux arrivants
- Des événements collectifs hors les murs générateurs de lien social
- Des effectifs limités en ACM

Observations liées à ses publics

- Le fonctionnement de notre société actuelle qui a modifié en profondeur les caractéristiques de l'enfant dans son ensemble
- Une parentalité qui interroge l'autorité (avec une échelle très large de postures)
- Un encadrement pas ou peu formé/préparé
- Le taux des familles monoparentales en hausse
- Une absence ou une faible capacité de mobilité chez les 12/16 ans

Conséquences :

- Un modèle éducatif en réflexion
- Notamment sur la question de l'autorité
- Sur le droit des enfants
- Sur le rôle des parents
- De nouvelles formations à envisager

Attentes :

- Poursuivre son action autour du lien social
- Par des actions permettant l'intégration des nouveaux arrivants (activité ou événement) collectif
- Proposer des actions hors les murs
- Participer à la réflexion autour de la prise en charge du public jeunesse (surtout les moins de 12 ans)
- Participer à la réflexion autour du manque de mobilité sur le territoire
- Faire évoluer ses actions autour de l'axe famille en particulier autour de la parentalité

d. Synthèse des entretiens

Quelques sujets à enjeux formulés :

- Une réflexion de la commune de Viry autour de la municipalisation de l'accueil de loisirs afin de rendre attractifs les postes d'animateurs socioculturels
- Un projet de résidence intergénérationnelle avec un espace de vie partagé, engagé par la commune de Viry (ce dernier devra disposer d'un projet social)
- Une réflexion avec la fédération des œuvres laïques pour entamer une collaboration dans le cadre de la gestion du périscolaire de la commune de Feigères

e. Synthèse de l'enquête réalisée auprès des partenaires de la MJC

Enquête réalisée sur la période décembre 2023 - janvier 2024

5 structures partenaires ont répondu à l'enquête :

- 3 Associations :
 - o L'association des parents d'élèves à Viry
 - o La MJC de Vuache – Vuache
 - o La médiathèque de Viry
- Un service départemental - l'association Passage, une structure de prévention spécialisée rattachée au dispositif départemental de l'Aide Sociale à l'Enfance avec des missions qui s'inscrivent dans une mission de protection de l'enfance (à partir de 12 ans surtout)
- Un établissement scolaire - l'école Marianne Cohn à Viry

Ce qu'il faut retenir :

4/5 ont observé des modifications significatives, toutes liées à l'attractivité du territoire. En particulier, une hausse exponentielle de la population et par effet domino des difficultés pour se loger et des services à la population qui ne suivent pas. Toutes ont conscience de l'impact direct sur leurs activités, en particulier liées aux carences en matière de ressources humaines disponibles et qualifiées sur le territoire, mais aussi face à une exigence nouvelle de la population.

Unaniment, toutes reconnaissent que ces modifications rendent la vie plus difficile aux habitants en général, mais de façon plus impactante encore pour les populations qui disposent d'un bas revenus et les propositions qu'elles suggèrent visent en priorité à répondre aux problématiques de ce public.

Concernant leurs relations avec la MJC de Viry, toutes la connaissent bien et lui reconnaissent un champ de compétences vaste et très positif. Si elles se considèrent comme un partenaire, c'est qu'elles ont toutes déjà collaborées avec la MJC. 4/5 pensent que la MJC doit pouvoir participer à une amélioration des difficultés sociales précédemment observées. Selon elles, la diversité de ses activités et l'étendue de ses compétences socioculturelles lui confèrent, à priori, la possibilité d'agir sur de nombreuses thématiques.

Synthèse des données chaudes

Observées à partir des supports :

Enquêtes de satisfaction auprès

- Des adhérents de la MJC
- Du public enfant (réalisé par le secteur enfance)
- Du public jeunesse (réalisé par le secteur jeunesse)
- Guide d'entretien auprès des non adhérents
- Renouveau important des familles
- Déracinement de nombreuses familles avec un des deux membres de la famille qui travaille en Suisse. Il est peu présent en semaine dans le foyer.

3) Le fonctionnement de l'association

Dans notre « boîte à outils » au service des habitants, nous utilisons, par exemple, les éléments suivants :

- **1 CLAS enfants du CP au CM2** avec l'école du chef-lieu Marianne COHN : tous les mardis de 16h45 à



18h45 un groupe de 12 enfants se rend dans notre structure pour ce dispositif qui se décline de la façon suivante : un temps de goûter, un temps de devoirs, un temps de projet et un temps de jeux. Tout au long de l'année scolaire ces enfants identifiés par l'école Marianne COHN, par les parents ou par les éducateurs de prévention jouent et travaillent sur des problématiques identifiées avec la directrice de l'école et de son équipe d'enseignants. Ceci s'est déjà décliné en une exposition où les enfants devaient rechercher des informations, construire l'exposition, la commenter lors du vernissage.

- **1 CLAS ados du collège au lycée** avec un lien important au collège Rimbaud à Saint Julien en Genevois où sont scolarisés la plupart des collégiens de Viry. Cet atelier se déroule les mercredis de 13h30 à 19h. Le déroulement est aussi sur plusieurs phases, avec par exemple, le temps des devoirs, le temps d'animation et le temps de goûter. Ce groupe est aussi amené à réaliser des sorties ou participer à des temps d'ateliers, comme par exemple des débats sur les addictions. Les liens avec le collège Rimbaud et les éducateurs de prévention de l'association Passage sont très importants. Une convention quadripartite est signée et engage les adolescents et les parents dans le suivi. Des points réguliers sont réalisés avec la CPE du collège sur les difficultés et avancées des élèves concernés. Nous relevons que ce dispositif a eu des effets très positifs sur certains jeunes aux comportements déviants voir à la limite de l'exclusion scolaire.



(Photo 2024 : atelier micro libre avec l'ONG Adelphi à « l'étage » de St Julien en Genevois)

- **1 foyer jeunes** ouvert tous les mercredis pour les 14-17 ans. Ce foyer est ouvert tous les mercredis de 15h30 à 19h. C'est un temps d'accueil pour tous les jeunes (adhérents ou non). Les animateurs utilisent ce levier d'animation pour rencontrer les adolescents, récolter les demandes et écouter les besoins afin de construire avec eux les projets. L'équipe de salariés utilise aussi ce dispositif pour orienter les jeunes vers des dispositifs pouvant répondre à certains de leurs besoins ex : CLAS, rencontre avec les éducateurs de prévention de l'association Passage.

- **Des rencontres inter-secteurs enfants et jeunes** une fois par mois. Ces rencontres sont créées pour faciliter le passage des 9-10 ans du secteur enfants au secteur jeunes (11-17 ans). D'autre part, les plus grands du secteur enfants sont très motivés pour rencontrer les adolescents et, de ce fait, de regarder les plus grands, plutôt que de rester avec les plus petits. Nous notons aussi que ceci permet aux 11-17 ans d'être responsabilisés. Ces rencontres se déroulent les mercredis de 15h30 à 17h30.



- **1 activité périscolaire pour les 9-10 ans** les vendredis à la demande des enfants. Ces rencontres que nous nommons « périscope » ont été créées suite aux demandes de parents et d'enfants du CM2. Ceux-ci ne voulaient plus se rendre au périscolaire proposé par la mairie car il ne répondait pas à leurs attentes. Les enfants se retrouvaient alors à la médiathèque et dans le hall de la MJC sans adulte référent. Nous avons donc mis en place des rencontres autour de thématiques sportives et culturelles choisies avec les enfants. Elle se déroulent les vendredis de 16h45 à 18h30.

- **1 PS jeunes** avec des interventions de proximités multisites (collège, hors les murs, autres communes) Ce dispositif nous a permis de développer en lien avec la demande des habitants, des élus et du projet associatif de la MJC des temps d'animation « hors murs » ou pour un public qui ne côtoie pas l'association.

Depuis plusieurs années maintenant, nous animons un atelier au sein même du collège Rimbaud sur une thématique annuelle choisie en lien avec l'établissement scolaire. Les jours et heures varient d'une année sur l'autre en fonction des plannings. La saison 2023-2024, ils se déroulaient les jeudis après-midi. D'autres animations ont été mise en place dans les hameaux de Viry ou sur des lieux identifiés par les communes partenaires (ex : agorespace à Feigères)

- **2 salariés promeneurs du net.** Depuis la crise sanitaire du covid, les deux animateurs du secteur jeunes ont rejoint le dispositif promeneur du net. Depuis la crise sanitaire, les jeunes peuvent trouver des temps d'écoutes, d'échanges de façon formelle les jeudis et à d'autres moment sur demande.

- **1 secteur familles** avec une salariée à temps plein qui conduit :

a. **Lieu d'accueils parents enfants (LAPE)** : espace dédié aux parents et enfants de 0 à 6 ans. Les rencontres sont proposées les mardis de 16h30 à 18h et les jeudis de 10h à 12h. Cet espace propose un temps de sociabilisation des petits accompagnés d'un parent sous la supervision d'une équipe d'animation. C'est aussi un lieu de ressources pour les familles. Il nous est arrivé à plusieurs reprises d'avoir des parents isolés nouvellement arrivés sur le territoire qui utilisent ce lieu pour rencontrer d'autres paires. Nous relevons aussi que nous avons beaucoup de mamans sur cet espace avec un conjoint qui travaille en Suisse. La maman est souvent seule à la maison avec son ou ses enfants. Ces parents viennent souvent d'autres régions. De ce fait, ce lieu est une vraie respiration sociale pour ces mamans.



b. **Théâtre impro** : Avec ces ateliers demandés par les parents, ils ont pu échanger autrement avec leurs adolescents. Avec la mise en place de scénettes, chacun a pu découvrir la place des autres : les parents celles des ados et les ados, celles des parents. Nous nous sommes appuyés sur une animatrice théâtre, d'une conseillère familiale et de l'animatrice famille. De ce fait, les participants peuvent avoir de nombreuses réponses tout en utilisant des outils détournant les noeux de communication. C'est un cycle de 5 séances par année scolaire.



c. **De cafés des parents** avec les interventions d'autres professionnels (ex : conseillère conjugale). Une fois par trimestre, l'animatrice familles accueille les mardis soir les parents des 3-10 ans et les mercredis soir, les parents des adolescents. Les thématiques proposés par les parents sont abordées et animées par la conseillère familiale et conjugale et la responsable du secteur familles.

d. **La blablaterie** : ce sont des rencontres hebdomadaires (mardis de 8h30 à 10h). Il s'agit d'un espace de discussions libres pour les parents du territoire sur des sujets importants aux yeux des adultes pour leurs problématiques. Ces temps d'échanges se déroulent sous la supervision de la responsable du secteur familles. Il nous arrive de les délocaliser devant les écoles maternelles et élémentaires du Chef-lieu.



- e. **Un espace jeux en familles les mercredis dans l'espace public** : tous les mercredis de 15h30 à



17h, l'espace famille s'installe dans le hall de l'Ellipse pour les habitants, les lecteurs de la médiathèque et les adhérents de la MJC. Tous peuvent partager, en famille, des temps de jeux de société, jeux en bois. C'est un moment privilégié pour l'animatrice du secteur pour faire connaître le secteur familles, rencontrer de nouvelles familles, écouter les besoins et proposer des temps de rencontres pour les aider dans leurs projets. Quand la météo le permet, ce temps ludique est en extérieur. Cet espace est le fruit de demande de parents du territoire qui attendaient dans le hall du bâtiment et recherchaient des animations gratuites complétant celles de la journée.

- f. **Des animations hors les murs** : ex : place des aviateurs, Feigères, la Villa MARY

Le secteur familles propose durant l'année des temps d'animation pour rencontrer au plus près de chez eux les familles en proposant un temps festif et convivial ; faire connaissance, recueillir les besoins et les guider vers les temps déjà proposés. Si cela ne convient pas, c'est aussi un moment de prise de rendez-vous pour des accompagnements.

- g. **Des sorties** : à la demande des familles et avec elles, la responsable du secteur famille construit des propositions ponctuelles de sorties parents/enfants sur le territoire.

- h. **Des animations avec des partenaires** (ex : chasse aux œufs avec l'APE Chef-lieu, animation sur les quartiers avec la Maison des Habitants de Saint Julien en Genevois, ateliers avec la Médiathèque de Viry). Notre partenariat avec les structures du territoire continue de bien fonctionner avec la mise en place de rencontres ouvertes à tous les habitants et usagers des structures partenaires. Ceci nous permet de faire connaître autrement le secteur familles. La MJC est aussi un soutien pour les structures partenaires.

- i. **Des trocs de vêtements organisés** par des habitants et usagers du secteur familles. Suite aux



échanges de la responsable du secteur familles, il s'est avéré nécessaire d'accompagner des parents sur la réalisation de trocs vêtements, jeux et affaires de puériculture. Deux weekends sont proposés chaque année depuis 2023. L'action est complètement menée par les parents et accompagnés techniquement par la responsable du secteur familles. Ces

trocs gratuits et sans contrepartie sont ouverts à tous les habitants. De nombreux habitants bénévoles se mobilisent pour aider les parents moteurs du projet chaque weekend puisque nous dénombrons plus de 40 personnes qui viennent aider à préparer la salle, trier, accueillir le public.

- j. **Des ateliers en familles** : les ateliers bricol' en familles se déroulent pendant les vacances et une fois par trimestre. A la demande des parents participants au LAPE, la responsable familles les a accompagnés vers la construction d'ateliers manuels, artistiques, techniques ou sportifs. Des rencontres ont déjà été menées par des mamans. Nous souhaitons renouveler ces temps d'animations en accompagnant les adultes référents.



- **Des temps de rencontres entre les adhérents des activités hebdomadaires** sont conduits avec des adhérents et des salariés (ex : spectacle musical, fête de la musique, cabaret). Depuis plus de 4 ans, nous conduisons des temps festifs à la demande des adhérents. Ces évènements permettent la rencontre de plusieurs disciplines de la MJC, de s'ouvrir vers d'autres collectifs. Plusieurs rencontres dans l'année conduisent à la réalisation d'évènements de qualité. Nos plus récents spectacles sont des soirées cabaret. En lien avec l'animatrice sportive de la MJC, nous avons accompagné un groupe de mamans sur la mise en place d'un spectacle mettant en valeur la place de la femme dans la société et permettant de s'assumer, de s'accepter tel qu'elles sont et de le revendiquer auprès des autres. Le spectacle était aussi agrémenté de numéros de professionnels. Les jeunes du secteur jeunes et des bénévoles ont assuré la logistique, l'accompagnement des artistes amateurs et professionnels. L'accompagnement de ce projet s'est construit sur 6 mois.



- **Un espace multimédia** avec, par exemple, un accueil libre pour échanger avec le professionnel sur les besoins et difficultés, mise en place d'ateliers à la demande des habitants, un accès au net et accompagnement à l'utilisation. Nous avons aussi créé, à la demande d'adolescents, une rencontre hebdomadaire les vendredis autour du jeu vidéo et jeux de plateau.

- Des accompagnements de projets d'habitants, comme par exemple :

- a. **Un jardin partagé** animé par un adhérent : depuis 2015, nous proposons un lieu de culture



partagé animé par un bénévole. Cet espace, mis à disposition par la mairie de Viry, permet aux 9 familles inscrites actuellement de cultiver, entretenir et partager des temps conviviaux, des légumes et fruits. Nous avons aussi depuis peu un espace réservé pour le secteur familles permettant de mettre en place des animations plus ponctuelles et moins engageantes dans le temps. Le projet est né d'une demande d'habitants qui se sont tournés vers la mairie et orientés vers la MJC pour structurer leurs besoins et demandes. Ce jardin partagé est un espace ouvert où les familles doivent s'organiser pour entretenir et cueillir d'une façon concertée.

- b. **Les rencontres jeux des séniors du lundi** : depuis 2014, une rencontre de 14h à 17h est proposée pour les séniors. Ces rencontres autour du jeu et de temps conviviaux sont à l'initiative d'habitants qui animent cet atelier. Nous associons aussi ces séniors à d'autres projets (d'ailleurs, nous en avons un qui est animateur de l'activité pêche des enfants).

- c. **Des temps festifs** : plusieurs évènements sont mis en place par un groupe d'habitants, comme par exemple un concert, des cinés plein air, la participation et co-construction d'évènements avec l'association de parents d'élèves du Chef-lieu. La MJC accompagne les habitants dans leurs demandes lorsque celles-ci correspondent aux valeurs. Nous sommes beaucoup sollicités pour la réalisation d'évènements festifs sur le territoire. Ceci donne lieu à de nouvelles programmations chaque saison.

Lorsque nous avons pris un peu de recul sur les pratiques de notre structure et de son fonctionnement lors du bilan du projet associatif et suite aux différents échanges que nous avons eu, il nous a semblé intéressant de pouvoir nous questionner sur la validation du statut d'« Espace de Vie Sociale ». Notre pratique et notre fonctionnement correspond déjà beaucoup à cet agrément. Il en ressort toutefois un problème redondant : **notre communication** ! En effet, notre approche de communication ne laisse que très peu (voir pas du tout) transparaître l'implication des adhérents et des habitants dans l'élaboration de nos actions. D'ailleurs, nous relevons, dans le diagnostic, que les habitants et parfois même les adhérents n'ont pas cette lecture.

4) Identifications des problématiques du territoire

Par le diagnostic établi, voici les faiblesses du territoire que nous avons relevé :

- **Familles déracinées**
- **Familles monoparentales en fortes augmentations**
- **Présences au domicile peu importantes liées aux déplacements et aux temps de travail en Suisse**
- **La MJC n'est pas perçue comme un espace participatif**
- **Fort tissu associatif et structurel**

Les axes d'intervention que nous allons privilégier :

- **Mettre la famille au cœur des projets :**
 - o En cherchant à mettre la famille au cœur des projets, nous souhaitons réorganiser notre fonctionnement pour que nous interrogeons l'axe famille dans toutes nos actions. De ce fait, nous souhaitons ne plus répondre uniquement à un besoin / demande d'un public ciblé ou d'une tranche d'âge spécifique. Nous voulons apporter des propositions à l'ensemble de la famille ! Nous pouvons citer, par exemple un temps d'accueil régulier les mercredis pour les parents qui inscrivent les enfants à l'accueil de loisirs 3-10 ans.
 - o Le secteur familles de notre association sera associé aux projets de l'ensemble de l'association comme par exemple la participation aux rencontres des parents de jeunes en départ pour un séjour.
- **Participation active des habitants dans toutes les étapes des projets :**
 - o Nous devons chercher à plus valoriser l'implication des participants en améliorant notre communication pour montrer à tous les habitants que la participation est possible dans notre structure. Ceci pourra se développer par des articles dans le bulletin municipal de la commune, par le site de la MJC (plus de 3000 vus par mois)
 - o Nous allons aussi travailler sur la mise en place de groupe de travail plus nombreux permettant aux habitants de s'engager dans des démarches précises et de pouvoir recueillir au plus prêt les besoins et les attentes.

III. Présentation de notre EVS

1) Objectifs généraux

Au vu des éléments récoltés lors du diagnostic et de leurs interprétations, deux pistes se sont dégagées. Le groupe de travail a choisi de mettre au cœur de notre projet politique **LA FAMILLE** et le sens du **COLLECTIF SUR LE TERRITOIRE**. Ceci a été validé par le conseil d'administration.

Nous avons donc défini les objectifs principaux suivants :

- 1) **Améliorer l'offre du secteur famille**
- 2) **Développer le sens du collectif sur notre territoire**

Comment savoir si l'objectif est atteint ? Par des objectifs opérationnels qui eux font l'objet d'une évaluation. Ils sont sous-jacents aux objectifs généraux, d'où l'importance de bien les identifier et les formuler.

2) Objectifs opérationnels

Les objectifs opérationnels découlent des objectifs généraux. Ils sont les résultats visés. Ils sont observables et mesurables (en lien avec le plan d'action). Ils doivent être particulièrement précis et centrés sur l'action. Des termes à sens multiples peuvent donner lieu à des interprétations diverses qui risquent de provoquer des incompréhensions.

Nous avons donc établi les objectifs opérationnels suivants :

Questionner l'offre du secteur famille au sein de la MJC, ce n'est évidemment pas seulement questionner les activités proposer aux familles du territoire, c'est aussi interroger la capacité de la MJC à proposer des actions cohérentes et complémentaires avec d'autres lieux de vie, en particulier la sphère familiale et les établissements scolaires (co-éducation). Cette orientation intègre bien sûr l'axe parentalité incontournable pour un équipement socioculturel agréé par la CAF, mais elle sollicite aussi la qualité et la pertinence des collaborations entre les organisations partenaires d'un territoire d'intervention (cohérence éducative) pour se situer au service des familles.

Améliorer l'offre du secteur famille	
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Repenser la structuration du secteur famille dans son ensemble ;	<ul style="list-style-type: none"> Communication avec la mairie après le recensement et recenser les nouveaux arrivants, Créer des temps de rencontre et d'échanges par quartier Créer une passerelle crèche-école-MJC Faire plus de communication avec la mairie pour diffuser l'information (exemple affiche commerçant + panneau...) Proposer des repas du monde (cours, partage, cuisine...) Créer un événement qui regroupera les nouveaux arrivants et adhérents par quartier Organiser et mener des jeux coopératifs et collectifs avec les commerçants Communication plus importante entre la mairie et l'association Porte ouverte de la MJC Un second poste au secteur famille Plus de temps d'accueil de l'espace familles Lieu défini / unique accueil Création d'une cuisine pédagogique Interprète pour les nouveaux arrivants Liens intersecteurs Séance d'échange pour parents d'enfants de tout âge Temps d'accueil d'échange de savoir éducatif / culturel Partenariat / réseaux / ressources Événement de partage matériel Détacher du temps de mise en commun entre les trois secteurs de la MJC Animation commune - projet... Avec une finalité commune ou/et sur des samedis 2 permanents + des bénévoles Un espace LAEP identifié Développer le partenariat
Favoriser l'intégration des nouvelles familles arrivées sur le territoire ;	<ul style="list-style-type: none"> Kermesse permettant l'intégration Soirée débat Conférence gesticulée Quiz Repas du monde / goûter Cuisine en commun intergénérationnelle Tournoi foot et pétanque intergénérationnelle avec parrainage
Développer les actions intergénérationnelles et interculturelles	<p>Par une dimension éducative assumée dans ses ALE</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place de temps d'accueil de l'espace familles sur les ACM Animation commune

Proposer une offre éducative et culturelle accessible	Liens intersecteurs
	<p>Par une politique tarifaire accessible à toutes les familles</p> <p>Participations tarifaires symboliques Gratuité de certaines actions Prise en charge du quotient familial Gratuité pour les familles ciblées les plus en difficulté</p>
	<p>Par une mobilité plus soutenue pour les habitants du territoire</p> <p>Utiliser les trafics pour faire des navettes pour se rendre à la MJC de manière ponctuelle Créer des animations de proximité Développer le pédibus (secteur enfance et familles) Développer des navettes pour amener les usagers dans d'autres lieux de manière ponctuelle Organiser du covoiturage entre même activité, ville, secteur Famille : Covoiturage</p> <p>Enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en lien les familles : Covoiturage ▪ Pedibus <p>Jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hameau et proximité : Récupération des jeunes chez eux ▪ Covoiturage ▪ Aide des jeunes pour personnes âgées / PMR dans leurs déplacements <p>Multimédia :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Covoiturage ▪ Truck multimédia <p>Activité hebdomadaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Covoiturage ▪ Point de stop MJC
<p>Par une diversification de la médiation des actions de la MJC</p> <p>Développer l'interculturel</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Découvrir les différentes cultures qui existent sur le territoire au travers d'actions <p>Développer l'accès à la culture avec musée en lien avec un travail en amont - fil conducteur - Exemple : théâtre, musique, arts, etc. Développer le cinéma en partenariat avec le rouge et noir par exemple, pour pouvoir faire même en hiver Politique tarifaire Diversité d'offre pour tous : enfants, familles, jeunes, PMR, seniors, ... Travail avec les partenaires Transport MJC Passeport culturel / sportif Lieux de rencontres Accueil enfant pour accueillir les parents Offres en visio Créer du lien et entraide Offre multilingues (FLE, discussion, ...) Partage de culture</p>	

	<p>Spectacles / temps festifs</p> <p>Créer plus d'événements, diversité de thèmes Avoir des créneaux accessibles aux familles qui travaillent Trouver des thèmes qui peuvent fédérer les nouveaux habitants et les anciens – exemple : pique-nique géant, jeux... Continuer les conférences sur la parentalité Toucher tous les types de famille (pas uniquement parents/enfant mais aussi grands-parents/enfants) Faire un lien pour les jeunes parents ayant un premier enfant avec des personnes ressources - créer une sorte d'agenda référence de personnes à qui parler</p>
--	--

Un travail avec les groupes de pilotage sera mené en septembre 2024 pour établir l'écriture des fiches actions. Ce travail mené conjointement permettra d'être au plus proche de la réalité des demandes et de la possibilité de nos moyens.

La rédaction de fiche actions sera réalisée par les membres de l'équipe. Celles-ci sont nos outils de mise en place et de suivi des projets (modèle de fiches complétées en annexe).

I) Développer le sens du collectif sur notre territoire

Au regard des réflexes de la population locale, le diagnostic a mis en évidence des constats sans appel telle que l'individualisme et le repli sur soi. Ainsi la MJC aurait pu formuler cette orientation avec plus de poids car il s'agit aujourd'hui de rappeler la nécessité absolue de fabriquer du lien par le vivre-ensemble dans cette société que nous observons tous un peu malade...

Dans le même temps nous avons aussi observé que la condition sociale des familles est de plus en plus disparate avec certaines situations qui deviennent préoccupantes, là ce sont les notions d'entraide et de solidarités qui sont mis à contribution...

Enfin, la MJC dans son organisation et en particulier dans son modèle de gouvernance, dans sa prise de décision (ou de position) doit davantage s'acculturer à des pratiques participatives ou collaboratives, en particulier avec les habitants de sa commune.

C'est pourquoi le groupe porteur a sciemment formulé cette seconde orientation de façon assez vaste afin de laisser la notion de « sens du collectif » se propager ou se diffuser au sein de la MJC sans cible particulière, mais toutes à la fois. Faire du collectif, faire ensemble, prendre en compte l'autre devient le chapeau de la MJC, le préalable à toutes ses actions...

Développer le sens du collectif sur notre territoire	
Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Développer des actions collectives	<p>Par une participation habitante plus ancrée</p> <p>Repas du monde (avec activité) Repas canadien et partage d'activité Soirée débat / à thème/ quiz Partage de connaissance inter-équipe/ Intersecteur/ inter MJC (tous les acteurs) Soirée talents Soirée du personnel AG participative Garder les moments collectifs (spectacles de fin d'année)</p>

	<p>Soirée débat à améliorer : plus de thèmes, une plus large ouverture aux publics</p> <p>Bénévolat sur événement à améliorer : comment l'inciter, thème + accrocheur, voir ce qu'ils attendent –</p> <p>Développer le secteur multimédia, intergénérationnel, multijoueur (tournoi), lien secteur, diversification</p> <p>Événements à thème :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Petit spectacle pour ouverture public - Lien entre les activités ◦ Gros événement avec plusieurs entités : école, autre MJC, association etc... Autour de Viry + Viry <p>Délocalisation de nos événements ou action : Aller au contact vers l'extérieur</p> <p>Inter secteur, sortie groupée culturelle, musique etc...</p> <p>Intégration d'un public nouveau</p> <p>Parrainage</p> <p>Jeu de la cacahuète avec habitants/adhérents</p> <p>Apparence représentative MJC : outils qui rendent visible/ livre d'or</p> <p>Calendrier du collectif</p> <p>Partenariat</p> <p>Présentation / mise en avant du dynamisme, participants</p> <p>Projet construit ensemble (appartenance à un groupe)</p> <hr/> <p>par des actions « aller vers... » :</p> <p>Animation de proximité dans les hameaux + communes partenaires (ex : anima-bus dans différents pôles) ;</p> <p>Activités hors structure MJC ;</p> <p>Animation de proximité jeunesse</p> <p>Partenariat avec différentes associations du territoire (nouveau public)</p> <p>Recenser les associations</p> <p>Repas du monde/ quartier</p> <p>Rando poussette</p> <p>Famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Animations extérieures régulières ▪ Bibliothèque formation développement vie personnelle ▪ Aide à la parentalité : documentation <p>Enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer des rencontres pour les parents <p>Jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation sur les hameaux et communes alentours ▪ Instagram <p>Multimédia :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Truck multimédia ▪ Adapter les différents outils (ordinateur Mac ou Windows, téléphone etc...) pour une offre plus large ▪ S'adapter à l'actualité (lutte contre les arnaques etc.) ▪ Radio <p>Hebdo :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités en extérieur, lieux différents ▪ Vidéo courte (activité à diffuser) <p>Pour tous : Fêtes des voisins à Viry habitants/MJC</p> <hr/> <p>Par une communication ciblée</p>
--	--

	Démarquer le bâtiment Réseaux sociaux adaptés en fonction de la cible Vidéos courtes de présentations
	Améliorer les outils collaboratifs internes et externes à la MJC

Un travail avec les groupes de pilotage sera mené en septembre 2024 pour établir une liste objectifs opérationnels et l'écriture des fiches actions. Ce travail mené conjointement permettra d'être au plus proche de la réalité des demandes et de la possibilité de nos moyens.

3) Formation des salariés

Avec le comité de pilotage et avec les conseils de notre partenaire qui nous accompagne dans la démarche d'écriture, il nous a semblé important de former les salariés pour que ceux-ci soient particulièrement sensibilisés et à même de pouvoir interpeler correctement les habitants dans l'espace public. D'autre part, les questionnaires pour les adhérents et pour les habitants ont été menés conjointement. Il fallait donc que les salariés puissent disposer des éléments techniques pour conduire cette construction avec les bénévoles participants à ce diagnostic EVS.

4) Le plan d'action

Le plan d'action est la description des démarches concrètes mises en place pour atteindre l'objectif opérationnel. Il identifie l'ensemble des étapes et des processus mis en place pour répondre à l'objectif opérationnel. Il décrit les moyens et méthodes employées, le public concerné, les délais et les résultats attendus.

Nous mettons en place des fiches actions suivant le modèle en annexe qui sera à développer et suivi par les groupes de travail (modèle et exemples en annexe).

5) Les indicateurs

L'indicateur est une mesure qui permet d'appréhender le réel en le synthétisant dans une représentation quantitative et qualitative.

C'est un signe tangible, objectif pour rendre compte de la mise en œuvre du plan d'actions.

C'est un levier pour agir, relancer l'action et poursuivre le projet : dans ce sens, l'indicateur touche à tous les aspects de gestion, d'organisation, financiers, et de méthode.

Les actions que nous allons menées comporteront des indicateurs permettant leur évaluation. Ces indicateurs sont définis en amont de l'action par les porteurs du projet et notés dans les fiches actions.

- Éléments de typologie :
- indicateurs d'environnement : ils caractérisent le contexte de l'action (ex : les attentes des usagers) ;
- indicateurs de moyens : ils traduisent l'affectation des moyens à l'action (ex : % du budget, supports matériels) ;
- indicateurs de production : ils traduisent l'activité concrète (ex : nombre d'ateliers réalisés) ;
- indicateurs d'impact : ils traduisent la transformation de l'environnement relativement imputable à l'action (ex : nouvelles associations dans le quartier) ;
- indicateurs de satisfaction : ils traduisent la satisfaction du public visé (ex : présence des parents aux réunions de la halte-garderie).

La mise en œuvre d'un projet d'espace de vie sociale nécessite une planification soignée et une approche participative, impliquant les habitants et les parties prenantes concernées.

6) Engagement des habitants

Nous devons veiller à impliquer activement les habitants tout au long du processus, en organisant des réunions de consultation, des groupes de travail, des forums communautaires et d'autres activités participatives. Plusieurs outils sont mis en place pour écouter leurs besoins, leurs idées et leurs préoccupations et sont intégrées aux fiches actions.

- a) En amont : associer les habitants à la prise de décision et montage du projet
- b) En cours : animer avec les habitants qui ont la possibilité de le faire (technique, pédagogique et temps à accorder). Nous veillerons à former les habitants qui pilotent avec nous (ou seuls)
- c) Après : Donner la possibilité aux habitants de prendre la parole pour faire le bilan par des temps d'échanges mais aussi la possibilité de compléter des formulaires en ligne permettant l'expression plus libre des participantss

7) Partenariats et collaborations

Nous continuerons nos partenariats avec d'autres acteurs locaux, tels que la médiathèque, le collège Rimbaud, l'école Marianne CHON, la mairie de Viry, Feigères et Présilly, l'APE chef-lieu. Nous nous tournerons aussi vers ceux avec lesquels nous avons moins de partenariats récents, comme par exemple l'école de Malagny et son APE.

8) Mise en œuvre des activités

Les activités prévues dans le cadre du projet devront respecter les échéanciers et les budgets établis. Nous veillons et évaluons que les activités continuent d'être accessibles à tous les membres du territoire et qu'elles répondent aux besoins identifiés de manière efficace et pertinente.

9) Évaluation et suivi

Par nos évaluations régulières, nous vérifions les progrès réalisés par rapport aux objectifs du projet, en recueillant des données quantitatives et qualitatives sur les résultats obtenus et en sollicitant des retours d'information auprès des habitants et des parties prenantes. Ces informations sont utilisées pour ajuster et améliorer la mise en œuvre du projet au fur et à mesure de son avancement. Nos fiches actions sont donc adaptées pour ce travail de suivi. Des questionnaires en ligne seront aussi proposés aux habitants pour la plupart de nos actions.

10) Communication et diffusion des résultats

Il nous faut communiquer de manière transparente sur les progrès et les résultats du projet auprès de la communauté, des partenaires et des parties prenantes concernées. Sans oublier qu'il est nécessaire de partager les leçons apprises, les bonnes pratiques et les réussites.

En suivant ces étapes et en adoptant une approche collaborative et participative, nous mettons en œuvre avec succès un projet d'espace de vie sociale qui répond aux besoins de la communauté et contribue à renforcer les liens sociaux et le bien-être collectif.

IV. Développement de la structure avec l'EVS

Le travail sur l'obtention de l'agrément EVS a déjà engagé une réflexion au sein de notre structure. Dans un premier temps, ceci nous a engagé dans une nouvelle recherche des besoins des habitants afin de repositionner l'offre de et le fonctionnement de l'association. Cette étude nous a éclairé énormément sur la vision que donnait à voir la MJC. En effet, même si nombreuses de nos actions sont à l'initiative des habitants que nous accompagnons, celles-ci ne sont pas mises en avant de la sorte (ex : jardin partagé, troc, bal jeunes,..). Avec le déploiement de l'EVS, nous allons valoriser toutes ces implications et le support qu'est l'association au service des habitants. Ceci nous permet de développer la vie sociale et limiter la consommation de services.

Pour une mise en œuvre plus adaptée et pertinente au vu des objectifs défini, il nous semble pertinent de mettre en place le fonctionnement suivant :

- Embauche d'une nouvelle personne en renfort au secteur familles sur un temps plein (35h) permettant :
 - Développer des actions transversales
 - Coordination d'initiatives collectives
 - Soutien d'accueil de projet avec la responsable déjà en place
 - Des temps d'accueils d'habitants plus nombreux et adaptés pour une meilleur écoute et accompagnement
 - Des réponses aux habitants adaptées et possibilité d'y accorder plus de temps
 - Travail en partenariat renforcé et développer chez les partenaires un sentiment d'appartenance à un ensemble
- Conserver un temps plein à l'accueil de la MJC avec un temps de travail réservé à la communication
- Montée en compétence de la responsable familles avec la formation DEJEPS
- Plus de groupes de travail et de commissions d'implications des habitants
- Modifier la communication de notre travail et faire valoir l'implication des habitants et la place des bénévoles
- Nous allons aussi renforcer l'intergénération et la place des aînés dans l'association (créer un lien avec la mise en place de la résidence intergénérationnelle qui va être créée à Viry Chef-lieu

1) Point sur les actions

Actions	Saison 243-24	Perspectives/observations	Dispositif CAF
Actions intergénération avec la nouvelle résidence « habitant intergénérationnel » 2025	X	Mise en place avec la livraison du bâtiment en 2025 en partenariat avec la mairie de Viry	EVS
CLAS enfants	1 collectif	1 collectif supplémentaire en sept 24	CLAS
CLAS ados	1 collectif	Continuité	CLAS
Foyer jeunes	1 accueil	Continuité	PS jeunes
Rencontres inter-secteur	1 fois par mois + 2 semaines par an	Continuité	ACM
Périscope	1 fois par semaine	Arrêt en septembre 24 par manque d'intérêt	PSO
PS jeunes	Actions en cours	Nouvelles actions à partir de septembre 24	PS jeunes
Promeneur du net	En cours	Continuité avec un lien avec la salle multimédia	PS jeunes
LAPE	2 rencontres hebdomadaires	Continuité	EVS
Théâtre impro	1 atelier avec 5 rencontres	Questionnement avec les parents sur la formule à mettre en place	EVS
De cafés des parents	Permanences 1 fois par semaine en début de saison	Mise en place d'accueils lors des mercredis en fin de journée en ACM	EVS
La blablaterie	Quelques échanges	Accueils deux fois par trimestre	EVS
Un espace jeux en familles les mercredis dans l'espace public	1 fois par semaine les mercredis	Arrêt en septembre 2024 pour développer les cafés des parents et des temps d'échanges avec les parents des ACM	EVS
Des animations hors les murs	Chaque vacance scolaire	Continuité avec la présence de deux animatrices permettant plus d'échanges avec les familles	EVS
Des sorties	Samedis	Actions ponctuelles pour le secteur jeunes dans les hameaux, quartiers et hors les murs	PS jeunes
	Au moins 1 par mois	Maintenance des sorties en lien avec les demandes des jeunes du territoire et des thématiques contemporaines.	PS jeunes
Séjours pour les familles	X	En réflexion avec les familles	EVS

Des animations avec des partenaires	Animation halloween avec APE chef-lieu Réalisation de 3 à 4 soirées débats avec le collectif parentalité	Maintien d'une à deux animations par an avec les partenaires du territoire : APE chef-lieu, APE Malagny Réalisation de 3 à 4 soirées débats avec le collectif parentalité	EVS REAAP
Des trocs de vêtements	1 à deux par an	2 par an organisé avec les familles	EVS
Des ateliers en familles	1 fois par mois et 1 semaine pendant chaque vacance scolaires	Questionnement sur l'organisation car écart entre demande exprimée et réalité des présences. Nous avons relevé la pertinence que ces ateliers soient conduits par des habitants. Toutefois, nous n'avons pas assez d'inscrit sur certaines périodes de vacances scolaires.	EVS
Des temps de rencontres entre les adhérents des activités hebdomadaires	4 temps forts dans l'année avec des représentations sur 4 weekend	Maintien de l'existant.	EVS
Un espace multimédia	Accueil libre Ateliers formatifs Atelier jeux en réseau et plateau	Plus de liens avec les autres secteurs et plus particulièrement le secteur jeunes Maintien de l'atelier jeux en réseau et plateau Maintien de l'accueil libre	EVS
Un jardin partagé	1 collectif de 9 familles	Continuité	Activité hebdomadaire + EVS
Les rencontres jeux des séniors du lundi		Développement d'une activité motrice pour lutter contre les chutes	EVS
Des temps festifs			
ACM 3-10 ans	Accueil les mercredis et vacances scolaires	Maintien des accueils les mercredis et vacances scolaires + développement de mini séjour les vacances d'été	PSO
Actions citoyennes 11-17 ans	Animations les samedis ou/et vendredis soir au moins une fois par mois	Animations les samedis ou/et vendredis soir au moins une fois par mois	PS jeunes
ACM 11-17 ans	Accueil les vacances scolaires + au moins un séjour sur chaque période de vacances scolaires	Accueil les vacances scolaires + au moins un séjour sur chaque période de vacances scolaires	PSO

2) Embauche secteur familles

Nous allons embaucher une nouvelle personne à compter du 1^{er} septembre 2024 pour apporter un renfort sur l'espace familles permettant le développement de notre EVS. Ce poste viendra en soutien à la responsable du secteur famille déjà embauchée à temps plein.

Cette nouvelle salariée sera à 35h par semaine. Ses missions se porteront sur les LAPE, les jeux en familles du mercredi, le développement des nouvelles actions du projet EVS, des accueils des habitants et l'accompagnement à la mise en œuvre de nouveaux projets, un appui sur le nouveau CLAS 7-10 ans à Malagny, l'ACM 3-10 ans pendant les vacances scolaires.

En annexe, la fiche de poste de notre nouvelle salariée Lucie HAUSAMMANN qui débute le 1/09/24.

V. Evaluation

Tout au long des 4 prochaines années, la démarche d'évaluation doit permettre de prendre du recul et d'avoir une vue d'ensemble des actions afin d'en faire régulièrement une interprétation collective. Le processus doit intégrer le contexte entourant les actions, mesurer les écarts entre ce qui est prévu et ce qui va réellement se réaliser, ce qui devra être amélioré, intégré ou pérennisé dans les pratiques et même ce qu'il faudra arrêter. La MJC de Viry doit se poser les bonnes questions concernant les actions menées et y répondre grâce à des sources et à des méthodes adéquates.

Dans le cadre d'un projet social, la notion participation est naturellement favorisée à la démarche en visant l'implication des parties prenantes (au projet, à l'action). Un choix qui vise l'appropriation de chacun pour aller vers l'interprétation collective. Cela ne signifie pas d'impliquer tout le monde, tout le temps, il s'agira plutôt de faire participer les bonnes personnes au bon moment, en respectant le rythme et les capacités de chacun.

Enfin, toujours liées à la notion de participation, nous observerons également 2 niveaux d'évaluation qui se distinguent par la réciprocité (ou non) des interactions entre les parties prenantes :

- Le niveau 1 : le salarié/technicien se saisit des retours des participants pour évaluer l'action d'animation ;
- Le niveau 2 : L'ensemble des parties prenantes (habitants/élus et partenaires) participent pleinement au process.

1) Points de passage et calendrier

a. Points de situation :

Réalisé sur la base des objectifs opérationnels formulés en début d'année et des actions réalisées au cours de l'année, un « point de situation » de la MJC sera réalisé par les salariés/techniciens lors d'un temps annuel dédié spécifiquement à l'évaluation du projet social. Ce document doit permettre de réguler les actions de la MJC et d'actualiser les objectifs opérationnels. Chaque point de situation fera l'objet d'un document de synthèse remis au conseil d'administration.

b. Une évaluation à mi-parcours :

Elle doit permettre d'examiner "en profondeur" les résultats obtenus sur un axe priorisé du projet social de la MJC. Ce travail doit se réaliser à partir de questions évaluatives au cours du 3ème trimestre 2026 (voir calendrier en annexe) par les salariés/techniciens et les membres du conseil d'administration. Cette évaluation fera l'objet d'un document de synthèse qui sera au cœur des échanges lors d'un copil intermédiaire avec la CAF de Haute-Savoie.

c. L'évaluation finale :

Elle doit permettre d'examiner et de mesurer les résultats obtenus sur les axes du projet social de la MJC. Ce travail doit se réaliser au cours du 1er trimestre 2025 par les salariés/techniciens et les membres du conseil d'administration. Il doit prendre en compte les points de situation et l'évaluation à mi-parcours réalisés jusque-là.

Validée par le conseil d'administration, cette évaluation fera l'objet d'un document de synthèse qui sera au cœur des échanges lors du copil final et un des volets essentiels au renouvellement du projet social de la MJC de Viry pour la période 2026-2030.

- **Calendrier** (si projet social septembre 24 – décembre 26)
- **Septembre 2024** : Lancement du contrat de projet
- **Juin 2025** : Point de situation (synthèse présentée en septembre 2025 au CA)
- **Septembre / Octobre 2026** : Évaluation
- **Décembre 2026 - Copil 1** : Présentation évaluation pour renouvellement agrément

2) Les groupes de travail

Les acteurs de la MJC de Viry sont nombreux avec des niveaux d'implication différents. Afin d'associer un grand nombre de personnes à la démarche d'évaluation du contrat de projet à venir, la structuration est construite autour de trois groupes distincts :

- a. *Le comité de pilotage (Copil) : Membres du conseil d'administration de la MJC - Direction MJC - Représentants salariés/techniciens - CAF 74 : 2 durant le mandat du projet social ;*
- b. *Le conseil administration « élargi » : Elus associatif dont les membres d'honneur - Direction MJC - Représentants salariés/techniciens - Partenaires - Habitants : 1/an exclusivement porté sur un temps d'évaluation (le point de situation ou l'évaluation à mi-parcours ou l'évaluation finale)*
- c. *L'équipe salariés/techniciens : Réunions d'équipe récurrentes + un temps de travail porté exclusivement sur l'évaluation et l'actualisation des OO : (à définir)*

Aux regards des objectifs, le groupe porteur n'a pas pu prioriser un axe plutôt qu'un autre afin de formuler des questions évaluatives précises. En revanche, il a fléché quatre thèmes prioritaires qu'il sera nécessaire d'observer avec plus d'attention sur les temps dédiés à la démarche d'évaluation durant ces 4 ans.

- a. *L'intégration des familles nouvellement arrivées sur le territoire ;*
- b. *Les actions « aller vers... » propre à la MJC*
- c. *La mobilité des adhérents/usagers de la MJC*
- d. *L'ouverture aux pratiques participatives au sein de la gouvernance de la MJC*

VI. Annexes

I.	Création de l'Espace de Vie Social	31
1)	Circulaire de la CNAF	31
2)	Les finalités.....	31
3)	L'agrément CAF	32
4)	L'évolution MJC et prise en compte de la circulaire de la CNAF :.....	33
II.	Retour sur le bilan du projet associatif réalisé avec Coodevad	35
III.	– Les adhésions	45
1)	Répartition des adhérents.....	45
2)	Les inscrits par âge	46
3)	Répartition par genre des inscrits	46
4)	Répartition des inscrits par activités hebdomadaires.....	47
IV.	Les ressources humaines	48
V.	Modèle de fiche action type	49
VI.	Exemple de fiches actions « secteur familles ».....	51
I.	Echéancier	59
II.	Comment l'espace de vie sociale répond-il aux attentes et problématiques du territoire ?	61
III.	Vie associative.....	63
IV.	Les bénévoles.....	64
V.	Les moyens.....	64
VI.	Les ressources financières.....	65
VII.	Le partenariat.....	66
VIII.	Les premières pierres de l'EVS	68
IX.	Le résumé du projet	69
X.	Fiche de poste Mme Lucie HAUSAMMANN	70
XI.	Budget prévisionnel EVS 2024-2025	73

I. Création de l'Espace de Vie Social

1) Circulaire de la CNAF

La circulaire CNAF N°2012-013 est le texte de référence pour les centres socioculturels et les espaces de vie sociale

- Elle définit la nature de l'équipement social
- Elle clarifie ses finalités
- Elle conditionne un équipement social agréé par

Son Projet Social

- La démarche méthodologique mobilisée et incontournable :
- La participation des usagers-habitants
- Les temps de concertation
- Les critères de validation à l'agrément

Les valeurs et les principes à respecter et à faire vivre :

- Le respect de la dignité humaine
- La laïcité, la neutralité et la mixité
- La solidarité
- La participation et le partenariat

Un EVS répond à 2 missions d'intérêt général :

- Être un lieu de proximité qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale
- Être un lieu d'animation de la vie sociale et citoyenne permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

Qu'est ce qui caractérise un centre social (CS) agréé par la CAF

- Un CS assume 5 missions complémentaires aux 2 missions d'intérêt général
- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute
- Développer des actions adaptées aux besoins de la population et du territoire
- Développer la participation habitante
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés
- Favoriser la concertation et la coordination avec les partenaires

Ne concerne pas l'agrément EVS :

Qu'est ce qui caractérise un centre social (CS) agréé CAF ?

- **Un CS met en place** un projet « familles » **sur son territoire d'intervention qui doit :**
- **Répondre aux** problématiques familiales repérées **sur le territoire**
- **Développer des** actions collectives et familiales

Coordonner et développer des actions et services de soutien à la parentalité

Qu'est ce qui caractérise un espace de vie sociale (EVS) agréé CAF

Avec des moyens plus limités, l'EVS, propose prioritairement des actions qui visent à :

- **Renforcer des** liens sociaux et familiaux ;
- **Favoriser la vie collective**
- **Renforcer** les solidarités de voisinage ;

En coordonnant des initiatives individuelles

En coordonnant des initiatives collectives

2) Les finalités

Les CS et les EVS ont les mêmes finalités :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;

- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Les missions générales des structures de l'animation de la vie sociale :

- un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;
- un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

Qu'est ce qui caractérise un espace de vie sociale (EVS) agréé CAF

Avec des moyens plus limités, l'EVS, propose prioritairement des actions qui visent à :

- Renforcer des liens sociaux et familiaux ;
- Renforcer les solidarités de voisinage ;
- Favoriser la vie collective En coordonnant des initiatives individuelles En coordonnant des initiatives collectives

3) L'agrément CAF

e. Le projet social

Le cœur de l'agrément

- Il est construit en associant les principaux partenaires financeurs
- Il est établi pour une période pluriannuelle de quatre années
- Il est élaboré impérativement dans le cadre d'une démarche participative
- Il est établi en fonction des problématiques sociales repérées et des ressources disponibles
- Il traduit concrètement les finalités et les missions de la structure dans un plan d'action

f. L'agrément CAF

Le projet social

Pour être opérationnel, le projet social devra respecter une structure type :

1. Comprendre un diagnostic social concerté
2. Être référencé explicitement aux finalités de l'animation de la vie sociale
3. Mettre en évidence les axes d'interventions prioritaires
4. Mettre en évidence les objectifs généraux poursuivis
5. Préciser les principaux résultats attendus pour chacun des objectifs généraux ;
6. Indiquer la nature des services, des activités éducatives, sociales, culturelles voire sportives ;

L'agrément CAF

- La participation des usagers-habitants
- Les habitants du territoire
- La dynamique participative constitue un principe fondateur (finalité de l'animation de la vie sociale) qui vise la responsabilité et le développement de la citoyenneté de proximité.
- elle concerne à la fois :
 - Les usagers à titre individuel
 - Les familles, y compris les enfants et les jeunes
 - Les élus impliqués dans la vie de la structure
 - Les bénévoles impliqués dans la vie de la structure

L'agrément CAF

- Le projet social Le cœur de l'agrément
- Il est construit en associant les principaux partenaires financeurs

- Il est élaboré impérativement dans le cadre d'une démarche participative
- Il est établi pour une période pluriannuelle de quatre années
- Il est établi en fonction des problématiques sociales repérées et des ressources disponibles
- Il traduit concrètement les finalités et les missions de la structure dans un plan d'action

L'agrément CAF

- Le respect de la démarche participative
- La pertinence des axes prioritaires et des objectifs généraux
- La capacité technique, financière et budgétaire de la structure (faisabilité)
- Les critères incontournables pour validation
- Lié au projet « famille » :

La cohérence entre les problématiques familiales repérées et les objectifs généraux

g. La participation des usagers-habitants

La dynamique participative constitue un principe fondateur (finalité de l'animation de la vie sociale) qui vise la responsabilité et le développement de la citoyenneté de proximité. Elle concerne à la fois :

- Les usagers à titre individuel
- Les familles, y compris les enfants et les jeunes
- Les habitants du territoire
- Les élus impliqués dans la vie de la structure
- Les bénévoles impliqués dans la vie de la structure

h. Les critères incontournables pour validation

Le respect de la démarche participative

La pertinence des axes prioritaires et des objectifs généraux

La capacité technique, financière et budgétaire de la structure (faisabilité)

i. Lié au projet « famille » :

La cohérence entre les problématiques familiales repérées et les objectifs généraux

4) L'évolution MJC et prise en compte de la circulaire de la CNAF :

La transition d'une association de proximité à un espace de vie sociale est une étape naturelle pour l'engagement dans la communauté. L'implication dans des organisations à but non lucratif ou des initiatives bénévoles est un excellent moyen de rencontrer de nouvelles personnes tout en contribuant positivement à votre communauté. La MJC Viry se doit donc de mesurer les opportunités qui correspondent à ces valeurs et à ces préoccupations. L'association devra faire preuve de patience et de persévérance. En effet, construire de nouveaux liens sociaux peut prendre du temps. Il nous faudra continuer à explorer différentes opportunités et à nous engager activement dans la vie du territoire.

En fin de compte, la transition d'une association de proximité à un espace de vie sociale plus large dépend de la volonté d'explorer de nouvelles expériences et d'engager la structure activement avec les habitants.

Notre structure est basée sur les valeurs de l'éducation populaire. C'est un concept qui met l'accent sur l'autonomisation des individus et des communautés par le biais de l'apprentissage et de la participation active. L'éducation populaire est souvent informelle, axée sur les besoins des participants et centrée sur l'action sociale et le changement. Voici quelques points clés à retenir sur l'éducation populaire au sein de notre association :

- Approche participative : l'éducation populaire met l'accent sur la participation active des apprenants. Les individus sont encouragés à partager leurs expériences, leurs connaissances et leurs perspectives, ce qui favorise un processus d'apprentissage mutuel et collaboratif.

- Apprentissage centré sur les apprenants : l'éducation populaire prend en compte les intérêts, les besoins et les objectifs des apprenants. Les contenus sont souvent adaptés pour répondre aux préoccupations spécifiques des participants.
- Empowerment et émancipation : L'objectif de l'éducation populaire est d'autonomiser les individus et les communautés en les dotant des connaissances, des compétences et de la confiance nécessaires pour agir et prendre des décisions éclairées. Cela peut conduire à des formes d'émancipation individuelle et collective, ainsi qu'à des actions sociales et politiques.
- Contexte social et politique : l'apprentissage est influencé par les contextes sociaux, politiques et culturels. L'éducation populaire vise donc souvent à remettre en question les inégalités et les injustices, et à promouvoir le changement social en encourageant la réflexion critique et la prise de conscience collective.
- Diversité des méthodes et des lieux d'apprentissage : l'éducation populaire peut se dérouler dans une variété de contextes, les centres culturels, les groupes de base, les ateliers, les discussions de groupe, les projets collaboratifs, etc. Les méthodes d'enseignement sont souvent interactives, créatives et expérientielles.
- Orientation vers l'action sociale : l'éducation populaire ne se limite pas à l'acquisition de connaissances théoriques, mais vise également à encourager l'action sociale et le changement. Elle cherche à habiliter les individus et les groupes à s'engager dans des actions collectives visant à améliorer les conditions de vie et à promouvoir la justice sociale.

En résumé, l'éducation populaire est un processus éducatif participatif et émancipateur qui vise à autonomiser les individus et les communautés en favorisant l'apprentissage, la réflexion critique et l'action sociale. Elle repose sur des valeurs telles que la démocratie, l'égalité, la solidarité et la justice sociale.

**« La posture d'éducation populaire est une posture
d'accompagnement. »**

Paulo FREIRE

II. Retour sur le bilan du projet associatif réalisé avec Coodevad

Le projet associatif a été réalisé pour la période 2018-2022. C'est donc en cours et à son terme qu'ont eu lieu les évaluations.

Voici les axes inscrits dans le projet 2018-2022 et leurs évaluations :

Projet associatif	Evaluation
<p>La politique du pôle enfance</p> <p>Concernant l'enfant</p> <p>Rendre l'enfant acteur de ses loisirs</p> <p>✓ En l'associant à certaines décisions</p> <p>Propositions d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Planifier des temps libres dans les programmations (1 fois / mois pour les mercredis - 1 fois / semaine pour les vacances scolaires) ▪ 3 fois dans l'année (en fin de trimestre), aider les 10-12 ans dans l'organisation d'animations (activités) à destination des autres enfants du secteur enfance ▪ Rassembler régulièrement un comité d'organisation d'enfants (ou une assemblée) pour décider collectivement de la programmation des activités durant l'ACM. (Adopter une posture d'animateur permettant aux enfants d'être en position de choisir leurs temps de loisirs) <p>Aider l'enfant à se construire une citoyenneté active</p> <p>✓ En développant des projets qui visent les questions de citoyenneté (droits / devoirs / usage de la décision etc...)</p> <p>✓ En sensibilisant l'enfant au développement durable</p> <p>Proposer à l'enfant un accompagnement à la scolarité</p> <p>✓ En identifiant les dispositifs déjà mobilisés par les partenaires</p> <p>✓ En engageant une réflexion sur les différentes actions possibles avec les écoles de Viry et plus largement avec les partenaires locaux (Educateurs, Mairie, médiathèque)</p> <p>Aider l'enfant à se construire des repères</p> <p>✓ En vivant des actions éducatives permettant le passage du secteur enfance vers le secteur jeunesse</p> <p>✓ En respectant les rythmes de chacun</p>	<p>En vert, les éléments qui ont été réalisés sur la période du projet associatif.</p> <p>Les enfants ont été mis au cœur de la prise de décisions des modalités de certaines étapes du programme. Ceci s'est décliné en incluant dans les programmes de chaque période de vacances au moins une demi-journée. La réalisation de ce temps s'est effectué lors des premières journées en collaboration groupes d'enfants-animateurs.</p> <p>La mise en place de rencontre entre les 9-10 ans du secteur enfants et les 11-14 ans du secteur jeunes. Le travail porté par un animateur du secteur jeunes et un animateur du secteur enfants a conduit par la réalisation d'une rencontre mensuelle qui s'effectuent au foyer jeunes les mercredis. Les enfants échangent alors un temps d'animation.</p> <p>Des temps d'animations spécifiques ont été proposés aux enfants. De ce fait, ils ont pu, par exemple visiter Sidefage à plusieurs reprises, réaliser des poubelles de tris pour les activités de l'ALSH, être sensibilisés au gaspillage alimentaire.</p> <p>Nous avons créé un CLAS pour les 6-10 ans. Ce dispositif d'accompagnement à la scolarité a renforcé le partenariat avec l'école élémentaire du Chef-lieu (Marianne COHN). Les familles sont aussi incluses dans le dispositif par la signature d'une charte avec leurs enfants et l'établissement scolaire. Nous avons remarqué que les familles et l'école sont les principaux demandeurs du CLAS la première année. L'enfant, quant à lui souhaite souvent rester dans le dispositif les années suivantes.</p> <p>Nous avons encré des rencontres entre le secteur enfants et le secteur jeunes. Celles-ci sont surtout liées à deux mini-séjours dans l'année (souvent printemps et été). L'autre type de rencontre se déroule les mercredis (une fois par mois). Les 9-10 ans du secteur enfants se rendent au secteur jeunes pour rencontrer les 11-14 ans et réaliser un temps</p>

<p>Développer sa curiosité, son imagination</p> <p>✓ En proposant des actions ou activités développant son imagination et sa curiosité</p> <p>Aider l'enfant à trouver sa place dans le groupe</p> <p>✓ En découvrant d'autres cultures</p> <p>✓ En reconnaissant d'autres pratiques culturelles</p> <p><i>Propositions d'actions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Temps d'échanges avec des enfants issus d'autres cultures ▪ Actions d'animations qui visent la compréhension d'autres cultures (projet népalais) 	<p>d'animation commun. Nous avons relevé qu'il était tout à fait pertinent de maintenir ses liens car responsabilisait les 11-14 ans et faisait grandir les 9-10 ans. Enfin cela permettait de maintenir un effectif 9-10 ans plus adapté à des activités collectives et de ne pas les perdre car auparavant, ils se sentaient trop grands pour être avec les petits de 3-8 ans.</p> <p>Nous avons créé des temps de concertation avec les enfants leur permettant de proposer des jeux, de modifier des règles du jeu.</p> <p>Lors des fins de journée, les mercredis de l'ALSH, nous avons mis en place des ateliers aux choix des enfants.</p> <p>Plusieurs thématiques sur la découverte d'autres pays ont été proposés tout au long de ce projet associatif. Nous avons, par exemple, proposé des animations sur la découverte des continents sur l'ALSH d'été. Nous avons aussi pris part à de la correspondance avec un groupe d'enfants à l'étranger pour l'accompagnement à la scolarité.</p>
<p>La politique du pôle enfance –</p> <p>Concernant l'accueil de loisirs (- de 11 ans)</p> <p>Accompagner l'enfant dans une démarche de développement durable</p> <p>✓ En proposant des activités en lien avec une éducation au développement durable</p> <p><i>Propositions d'actions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des visites (Sidefage, lieux de production de nourriture, entreprise etc...) ▪ Faire du compost ▪ Fabriquer et utiliser des poubelles de tri ▪ Vider les poubelles <p>✓ En développant chez l'enfant une conscience écologique</p> <p><i>Propositions d'actions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer le Pédibus ▪ Utiliser plus fréquemment les transports en commun ▪ Mettre en place le tri des déchets ▪ Développer le co-voiturage ▪ Questionner nos modes de consommation (débat) ▪ Arrêter d'utiliser de la vaisselle jetable 	<p>Deux sorties Sidefage ont été organisées sur ces années du projet associatif. De plus, tous les groupes d'enfants ont réalisé leurs bacs de tri (essentiellement papier). Ils les ont utilisés plusieurs années avant qu'ils ne soient, à leurs tours recyclés, car trop abimés.</p> <p>Quant au fait de vider les poubelles, cette action était inscrite dans les rituelles de la journée, inscrite, tout comme le nettoyage des salles avec les enfants identifiés.</p> <p>Quelques sorties en transport en commun ont été réalisées. Le plus souvent par la tranche d'âge des 9-10 ans. Les contraintes pour les plus jeunes ont été un frein.</p> <p>La vaisselle jetable n'est, quant à elle, utilisée uniquement lorsqu'il n'est pas possible de faire autrement.</p> <p>Nous avons souhaité améliorer les relations avec les parents en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposant systématiquement des rencontres avant les périodes de vacances - Favorisant l'accueil du matin et surtout l'accueil du soir en donnant la possibilité aux

Renforcer les liens avec les familles

- ✓ En améliorant la relation avec les parents
- ✓ En favorisant toutes les initiatives conviviales réunissant l'enfant et sa famille

Propositions d'actions :

- Au 1^{er} jour de chaque période (mercredis ou vacances scolaires) en fin de journée, proposer un temps qui rassemble enfants et parents
- Former les animateurs à une communication non culpabilisante envers les enfants
- Organiser des temps conviviaux en invitant les parents
- Projeter quelques photos de la semaine pour échanger avec les parents

Améliorer l'offre d'activités

- ✓ En proposant des activités organisées entre 16h30 et 18h : karaoké, jeux de société, jeux sportif, lecture - moment de détente, création...
- ✓ En proposant une activité le mercredi après le repas, mais en laissant l'enfant choisir d'y participer ou non
- ✓ En proposant un temps d'activités librement choisies par l'enfant durant les vacances scolaires. (activités préparées et mises en place par les animateurs la veille ou en début de semaine)

En accueillant les enfants dans des locaux fonctionnels et conviviaux

parents qui le souhaitent de venir nous rencontrer et échanger avec nous

- Proposant un café des parents pour aborder des thématiques récurrentes sur la problématique de l'enfance et des parents.
- Coordonner les informations récoltés par les animateurs et les rapporter aux parents en fin de journée via des outils (fiche de suivi, carnet de notes,...)

Lors des temps de 16h30 à 18h, nous avons proposé sur deux année entières un temps d'animation ouvert aux enfants qui le souhaitaient. Ces animations ont été proposées chaque mercredi ou chaque soir des vacances scolaires. Nous avons, par exemple, proposé du karaoké, des jeux sportifs, des temps en musique.

Chaque vacance scolaire, nous avons laissé des moments libres pour l'implication des enfants et leurs propositions.

A plusieurs reprises, nous avons changé les salles d'accueil des groupes. Nous avons aussi conclu que nous devons séparer en 3 groupes les 3-10 ans : une premier pour les 3-5 ans, un second pour les 6-8 ans et un dernier pour les 9-10 ans. Depuis ce changement, nous avons beaucoup plus de participants chez les 9-10 ans qui se sentent mieux intégrés. Dernièrement, nous avons aussi choisi une autre salle d'activité au sein de la MJC et non pas aux Gommettes (école maternelle) pour ce groupe. Ceci les rapproche du secteur jeunes et avec lequel les actions conduites sont de plus en plus nombreuses.

La politique du pôle Jeunesse –

Concernant le jeune

Accompagner le jeune dans son projet personnel ou dans des projets collectifs

- ✓ En développant une démarche d'accompagnement des groupes de jeunes dans la mise en œuvre de leurs projets
- ✓ En faisant le relais avec les organismes selon les besoins des jeunes
- ✓ En communiquant sur les dispositifs d'aide aux projets jeunes

Propositions d'actions :

- Organiser un temps d'échange avec les éducateurs du territoire et les jeunes 1 fois / trimestre

Le secteur jeunes a mis en place des espaces d'écoutes les mercredis pendant les animations de la journée.

D'autre part, des temps d'animations sont proposées au collège Arthur RIMBAUD sur des thématiques réalisées en fonction des demandes des jeunes.

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunir 1 fois / semestre tous les jeunes (conférences, interventions) ▪ Organiser des temps conviviaux (soirées) 1 fois / mois <p>Développer sa curiosité, son imagination</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ En favorisant la création artistique, picturale ou musicale ✓ En proposant des actions et activités éveillant l'imagination et stimulant la curiosité ✓ En mettant en valeur les réalisations artistiques <p><i>Propositions d'actions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer des sorties culturelles ▪ Faire des expositions <p>Développer son esprit d'initiative et le sens des responsabilités</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ En favorisant l'implication dans la vie associative de la MJC (adhérer autrement : bénévolat) ✓ En sollicitant l'aide de certains jeunes dans leur domaine de compétences (musique, dessin, chant...) ✓ En participant à des temps de réflexion autour des actions de la MJC <p>Apporter de l'aide dans son apprentissage scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ En améliorant et optimisant l'espace dédié aux devoirs ✓ En proposant une aide aux devoirs 	<p>Des soirées jeunes ont été proposées. Au départ, une fois par mois puis une rencontre toutes les 7 semaines. Les thématiques festives sont choisies avec les jeunes.</p> <p>Quelques sorties ont été proposées et ont été utilisées dans le cadre du CLAS. Deux expositions sur deux séjours ont été mises en place. La première sur les Etats Unis, la seconde sur Madagascar. Les jeunes à l'initiative de ces expositions ont aussi valorisé leur travail lors des vernissages.</p> <p>Nous avons pu voir une montée en puissance de la participation des jeunes dans la vie associative. Elle s'est exprimée par la participation d'une jeune au conseil d'administration puis de mobilisations importantes lors des temps festifs (fête de la musique, spectacles,...) et aussi lors des temps institutionnels tels que peut être l'assemblée générale ou la rencontre avec les membres du conseil d'administration pour défendre des projets.</p> <p>La MJC maintien depuis plusieurs années maintenant son accompagnement à la scolarité pour les 11-17 ans (collège au lycée).</p>
<p>La politique du pôle Jeunesse – Concernant l'accueil Jeunesse</p> <p>Développer des espaces de rencontres, d'échanges et de créations</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ En améliorant l'accueil du foyer ✓ En disposant d'autres espaces de la MJC (Lucarne, salle de danse, agospace) ✓ En consolidant les actions jeunes citoyennes (AJC) ✓ En réalisant des projets qui visent la rencontre entre jeunes ✓ En proposant plus d'animations en soirée 	<p>Nous avons organisé différemment l'espace jeunes. Ceci se décline par la réalisation du CLAS les mercredis dans la lucarne (sur un temps dédié), de l'ouverture du foyer ensuite. Il n'y a plus d'ouverture en simultanée car ceci rendait les actions peu visibles et ne favorisaient pas les présences stables au CLAS (les jeunes pouvaient préférer se rendre au foyer plutôt que le CLAS)</p>

Propositions d'actions :

- Inviter les 11-14 ans à une réunion trimestrielle pour les laisser s'exprimer sur leurs envies
- Créer une junior association
- Engager une réflexion sur les différentes actions possibles avec les collégiens de Viry
- Inviter régulièrement le collège aux événements de la MJC, en particulier ceux qui touchent les 11-15 ans
- Organiser un événement de grande ampleur

Développer des actions solidaires entre le pôle enfance et le pôle jeunesse de la MJC

- ✓ En organisant l'aide aux devoirs par les +12 ans pour les -12 ans
- ✓ En invitant une fois /trimestre les -12 ans aux activités des +12 ans

Développer des actions de prévention

- ✓ En organisant des rencontres autour de thèmes qui concernent les 10-14 ans.

Délocaliser des actions dans les villages ou les établissements scolaires

- ✓ En proposant des actions jeunesse décentralisées
- ✓ En proposant des animations sur le temps méridien du primaire

Propositions d'actions :

- Créer des circuits de distribution de communication ; optimiser la communication au sujet de ces délocalisations

D'autre part, nous avons effectué un premier gros changement de l'espace d'accueil du foyer. Nous avons fait des achats de mobilier, nous mettons à disposition des jeux de société.

Nous avons aussi créé un temps d'échange les jeudis (folie du jeudi) qui permettait aux jeunes ne souhaitant pas encore se rendre au foyer de participer aux projets jeunes, d'avoir un premier contact. C'était aussi plus facile pour certains jeunes qui n'ont pas de moyen de locomotion de participer à un groupe actif. Ce fonctionnement a été très efficient lors de la crise sanitaire du Covid.

Rencontres au collège Rimbaud une fois par semaine dans le cadre d'un atelier (atelier adapté à la demande des collégiens et de l'établissement scolaire).

Les actions « passerelles » ont été proposées les mercredis avant chaque vacance scolaire puis une fois par mois. Nous relevons la pertinence de la réalisation de ces échanges.

Des rencontres ont été organisées sur des thématiques identifiées pour les jeunes. Nous avons d'ailleurs fait appel à des intervenants extérieurs :

- Evelyne TORQUATO
- Adelphi
- Thierry THOMAS

Les deux salariés du secteur jeunes ont suivi les formations de « promeneur du net ». De ce fait, chacun d'eux à un compte Instagram professionnel et reste très disponible pour les 11-17 ans. D'autre part, nombreuses de nos communications avec les jeunes

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer des animations jeux extérieures dans les hameaux et lieux environnants ▪ Investir les jeunes dans la préparation des animations et l'identification des lieux ▪ Organiser des évènements place des aviateurs ▪ Découvrir les biotopes et espace naturels de Viry. <p>Faciliter la venue du public</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ En envisageant le transport des jeunes sur la MJC ✓ En traitant le rapport des genres dans la mise en œuvre des actions 	<p>se réalisent via WhatsApp. Des groupes se créent en fonction des thématiques et projets conduits.</p> <p>Des animations ont été proposées dans les communes partenaires : Présilly et Feigères. Des propositions de déplacements en minibus ont été réalisées avec des départs et retours dans les différents hameaux de Viry lors d'événements particuliers (ex : bal jeunes)</p> <p>Des temps d'animations ont été mis en place dans les différentes communes partenaires : Feigères, Présilly et sur la place des aviateurs</p> <p>Des actions de prévention ont été mises en place sur plusieurs thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La place des filles dans la société - Le respect des autres
<p>La politique du pôle Famille</p> <p>Organiser des temps d'échanges : conférences, débats, réunions, expo etc...</p> <p><i>Propositions d'actions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des expositions dans l'entrée de l'Ellipse et ainsi attirer de nouveaux publics (Collectif de bénévoles, techniciens d'activité, intervenants internes MJC...) ▪ Organiser des débats à destination des jeunes et/ ou des enfants et de leurs familles <p>Organiser des temps d'échanges intergénérationnels</p> <p><i>Les actions intergénérationnelles permettent de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Transférer les connaissances • Relayer l'histoire • Permettre la reconnaissance de l'évolution des pratiques culturelles • Reconnaître et respecter les rythmes de vie qui diffèrent suivant les âges <p><i>Propositions d'actions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer un temps convivial un après-midi / mois ▪ Relancer des animations autour des jardins partagés ▪ Organiser 2 fois / an une conférence à destination de toute les générations – Ex. : discrimination, développement durable... <p>Décloisonner les secteurs de la MJC</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ En développant des actions transversales 	<p>Nous avons accueilli plusieurs débats pour les familles. Les thématiques sont choisies avec les habitants. Ceux-ci sont d'ailleurs invités à organiser les rencontres. Un collectif existe déjà depuis plusieurs années et regroupe plusieurs associations locales.</p> <p>Un espace familles a été créé au jardin partagé. Ceci a pu être réalisé car la mairie nous met à disposition un terrain plus grand permettant d'accueillir plus de familles et d'avoir un espace dédié au secteur familles pour de nouveaux projets. C'est donc l'occasion de conduire des projets dans la terre et la culture.</p>

<p>Propositions d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Constituer un comité d'organisation « débats & évènements" - Un collectif doit préparer ces temps d'échanges ▪ Faire une convention avec la médiathèque autour d'actions collaboratives <p>Proposer un accueil régulier des familles</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ En développant l'activité jeux ✓ En organisant des sorties ou des visites culturelles ✓ En développant des actions collaboratives avec d'autres organisations et/ou individus <p>Propositions d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des rencontres autour du jeu ▪ Mettre en place une activité jeu à destination des familles 	<p>La responsable du secteur familles partage du temps d'animation avec le secteur jeunes et le secteur enfants. D'ailleurs sa présence est régulière à chaque vacance scolaire et lors d'évènements festifs.</p> <p>Réorganisation du jardin partagé avec un espace dédié au secteur familles.</p> <p>Les sorties culturelles ont, quant à elles été proposées pendant les vacances scolaires. Nombreuses ont dû être annulée faute de participant.</p> <p>Le partenariat avec l'APE du Chef-lieu a été très fort sur l'ensemble de la période. Plusieurs actions ont pu être menées en commun et tout particulièrement la mise en place de temps festifs communs (ex : chasse aux œufs, bal, soirée halloween).</p>
<p>Politique culturelle de la MJC</p> <p>Proposer et développer des activités régulières liées à la culture, aux loisirs et au bien-être</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ En veillant à la qualité des intervenants, des outils et des équipements ✓ En permettant l'émergence de nouveaux talents <p>Propositions d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer un temps d'échange entre les musiciens <p>Favoriser la diffusion culturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ En organisant des spectacles, des conférences, des formations... 	

<p>Organiser des évènements culturels</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ En favorisant la synergie entre tous les secteurs de la MJC ✓ Et ainsi provoquer l'accueil de nouveau public dans une perspective de mixité culturelle ✓ Et ainsi renforcer les activités de convivialité qui créent du lien social <p><i>Propositions d'actions :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des spectacles, des conférences, des formations, des débats tout au long de l'année ▪ Organiser des débats par les animateurs, pour les enfants ▪ Proposer une Initiation de cours de bureautique ▪ Proposer une initiation aux gestes de 1^{er} secours en alternance avec les activités du soir ▪ Proposer un temps ouvert aux parents à la mi-saison dans le cadre des activités artistiques régulières 	<p>Sur ce temps de projet associatif, les évènements regroupant plusieurs secteurs se sont développés et sont mêmes devenus « la norme ». Nous sommes parvenus à converger la quasi-totalité des temps festifs en actions transversales. Ceci nous permet de créer une belle dynamique de rencontres, de converger les idées. Nous avons remarqué que le résultat final était impacté positivement et que les adhérents s'épanouissent encore plus dans ces actions. D'ailleurs, sur ces dernières années, ils ont compris l'intérêt de telles actions et deviennent porteurs d'idées et veulent de plus en plus participer à l'élaboration et au déroulement.</p> <p>Les spectacles qui ont été proposés (hors période crise sanitaire liée au covid) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Spectacle musical - Fête de la musique - Gala des arts martiaux et gym - Soirée cabaret - Bal enfants - Bal jeunes - Concert Rock - Festival du film vert - Le troc - Troupe des Chabadass <p>D'autre part, nous avons accompagné des habitants qui souhaitent se constituer une entité pour pouvoir peut-être ensuite créer leur association :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Chabadass : groupe d'improvisateurs - Les danseuses - La couture - Le karaté <p>Chaque année a été ponctuée d'au moins une formation PSC1 ouverte aux salariés de la MJC. Elle était aussi complétée par les agents de la mairie. Cette ouverture a permis les rencontres entre salariés des deux entités.</p>
<p>La communication à la MJC</p> <p>Améliorer la communication externe à la MJC</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ En améliorant nos échanges d'informations par email, par affiches, par notre oralité ✓ En utilisant plus régulièrement les panneaux d'affichages municipaux ✓ En entretenant plus régulièrement notre page Facebook ✓ En mobilisant plus régulièrement la presse écrite 	<p>Le passage de 24h à 35h pour la salariée à l'accueil et l'arrivée de Laura a apporté un grand changement dans la communication de la structure. De ce fait, la communication est assurée par l'accueil et la présidente de la MJC. Les programmations de diffusions sur Facebook et Instagram sont devenues régulières, organisées et adaptées. Facebook est aussi mis à jour plusieurs fois par semaines.</p>

<p>✓ En communiquant systématiquement et méthodiquement sur nos événements</p> <p>Améliorer la communication interne à la MJC</p> <p>✓ En planifiant une réunion inter-secteur (enfance - jeunesse - famille) 1 h / mois avec une préparation de ce temps alternée par les responsables de secteur</p> <p>✓ En informant systématiquement par email des réunions internes</p> <p>✓ En actualisant le calendrier régulièrement</p>	<p>Laura, à l'accueil se charge de faire des montages vidéos qu'elle diffuse sur l'écran d'accueil. Des affiches sont réalisées à chaque fois qu'il en est nécessaire pour diffuser sur les actions possibles.</p> <p>La mairie de Viry a aussi créé un outil de diffusion mail trimestriel sur lequel nous apparaissions. Il a aussi été mis en place « le menu de la semaine » qui s'exprime sous forme de tableau ardoise à l'accueil de l'Ellipse pour écrire les éléments à ne pas manquer !</p> <p>Un mail d'actualité est envoyé aux adhérents en général une fois par mois)</p> <p>Les réunions de secteur sont proposées en visio avant chaque vacance scolaire ou ponctuellement en fonction des besoins.</p>
--	---

Synthèse des principaux éléments du bilan associatif que nous souhaitons continuer de faire vivre :

Enfants :

- Rendre l'enfant acteur de ses loisirs en choisissant avec lui des parties de la programmation
- Des temps d'animations libres à la fin de la journée de l'ALSH
- Amélioration de la communication en proposant des rencontres régulières avec les parents
- Lien avec les autres secteurs et mise en place de projets transversaux
- Création d'ateliers en fin de journée lors des départs des accueils de mineurs 3-10 ans
- Aménagements des salles des 3-10 ans avec des espaces différents entre les 3-5, les 6-8 et les 9-10 ans
- Actions passerelles encrées à 2 semaines (vacances de printemps et vacances été)
- Rencontre inter-secteur une fois par mois
- CLAS une fois par mois avec organisation en 4 temps (accueil-gouter, devoirs, projets et jeux)

Jeunes :

- 1 rencontre entre les 9-10 ans et les 11-14 ans une fois par mois
- Mise en place d'un CLAS, du foyer, d'activités proximités
- Communications régulières avec des groupes WhatsApp
- Organisation de trajets pour les jeunes des hameaux
- Inscriptions des animateurs dans le réseau promeneur du net
- Mise en place de rencontres thématiques

Familles :

- Continuer la réalisation de temps communs avec le collectif parentalité
- Développer les actions au jardin partagé en lien avec les familles du territoire
- Maintenir le lien avec l'APE du Chef-lieu et développer le partenariat avec les autres structures du territoire
- Développer les actions transversales avec les autres secteurs de l'association
- Maintenir les actions transversales avec l'ensemble des adhérents de l'association

Communication :

- Maintenir la communication sur les différents médias sociaux
- Continuer de développer les supports de diffusion sur l'écran d'accueil
- Multiplication des affichages pour les différentes programmations
- Diffusions régulières de mails aux adhérents et habitants
- Maintien des réunions en visio avant chaque période de vacances scolaires

III. – Les adhésions²

1) Répartition des adhérents

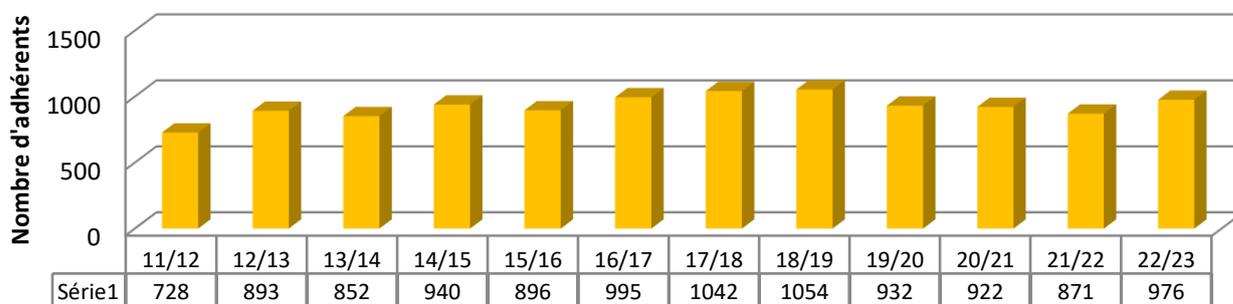
a. Les modalités d'adhésions :

La plupart des adhésions sont individuelles. Toutefois, nous relevons que la part des adhésions famille augmente. Il nous faudrait toutefois améliorer la participation des hommes et de toutes les tranches d'âges de 20 à 30 ans. Plus de 80% des adhésions sont celles de mineurs.

b. Le nombre d'adhérents :

2022/2023 : 976 adhérents inscrits à 2204 activités. Nous avons connu une augmentation du nombre d'adhérents et une augmentation du nombre d'inscriptions par rapport à la saison précédente.

Evolution du nombre d'adhérents



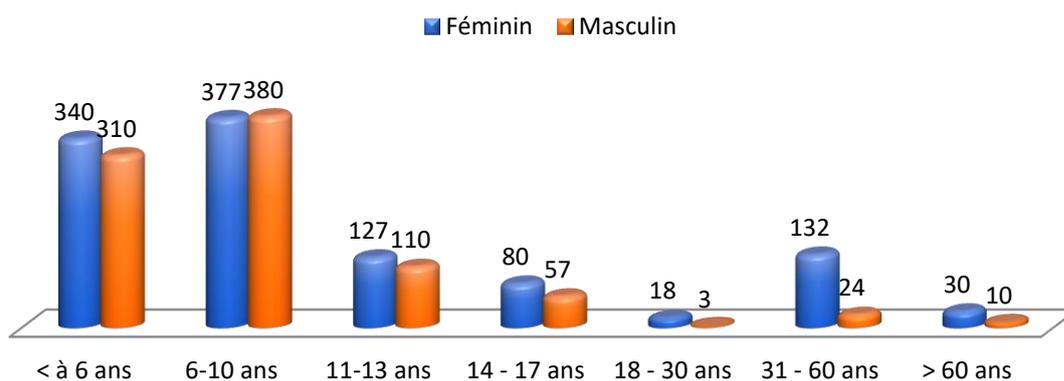
c. Le nombre d'utilisateurs :

Notre fonctionnement au quotidien s'adresse aux adhérents. Toutefois, plusieurs de nos interventions et modalités de participations sont ouvertes à tous les habitants que nous qualifions d'utilisateurs. Ils sont présents lors de différents événements de l'association (ex : spectacles d'impro, spectacle pour enfants, bal enfants,...). Nous les retrouvons aussi lors de temps hors murs des secteurs familles et jeunes. Il s'agit souvent de temps d'animation permettant à ces utilisateurs de faire connaissance avec le fonctionnement de l'association. C'est pour nous une première étape qui permet de construire une relation plus durable. Ces animations peuvent se dérouler dans l'espace public (ex : place des aviateurs) ou dans des espaces privés (ex : collège).

² Chiffres saison 2022-2023

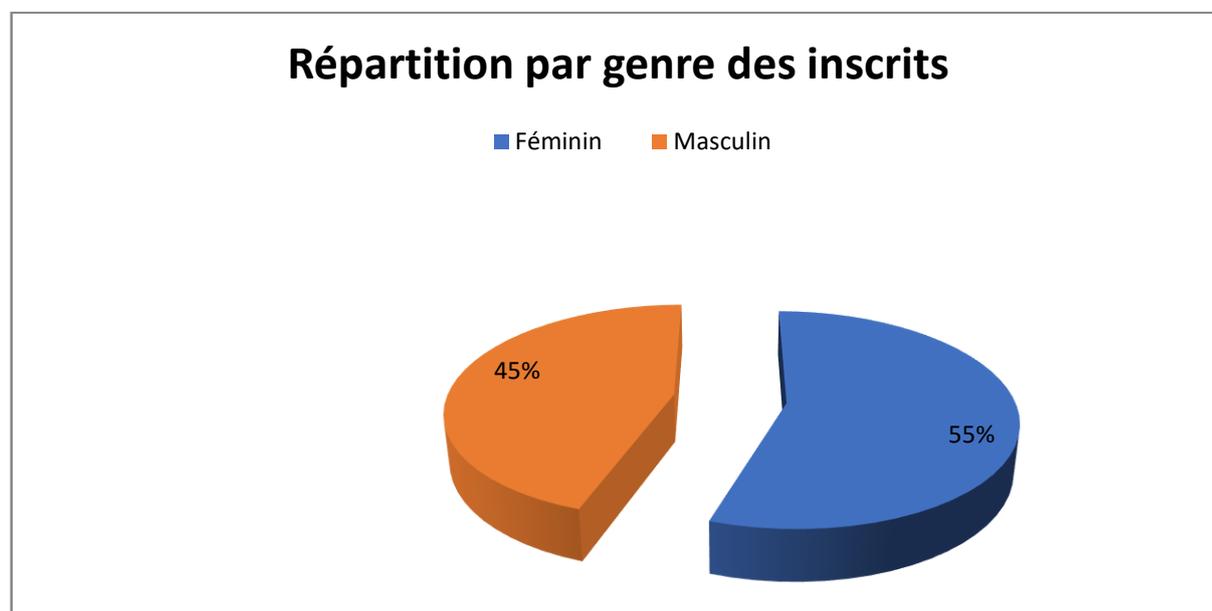
2) Les inscrits par âge

Répartition par genre et par âge des inscriptions



Les mineurs représentent toujours une part très importante de tous les inscrits. Chez les adultes, la participation féminine est toujours beaucoup plus importante que la masculine.

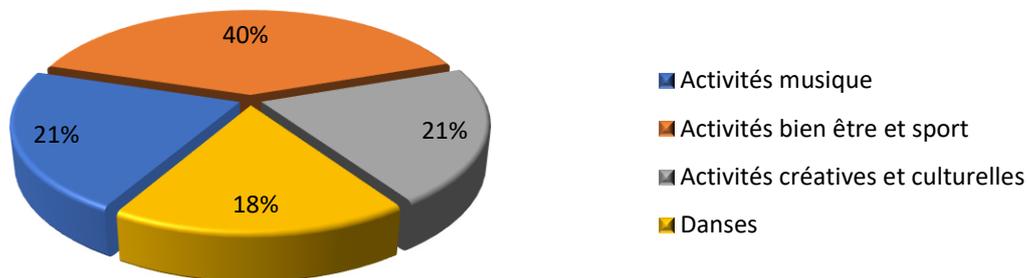
3) Répartition par genre des inscrits



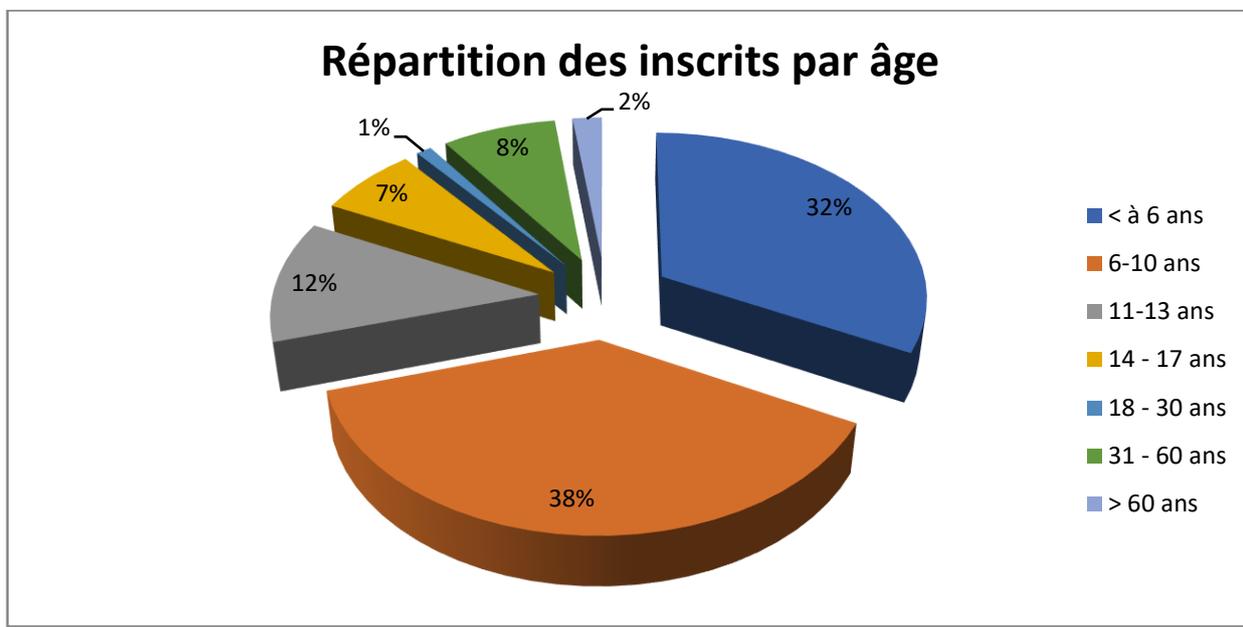
La mixité des genres est toujours présente dans sa globalité. Il n'y a pas de grand changement par rapport à la saison dernière. Nous avons seulement 1 point de plus pour le genre masculin et 1 point de moins dans le genre féminin. Elle est toutefois complètement inégale en fonction des âges.

4) Répartition des inscrits par activités hebdomadaires

Répartitions des inscriptions par activité hebdomadaire

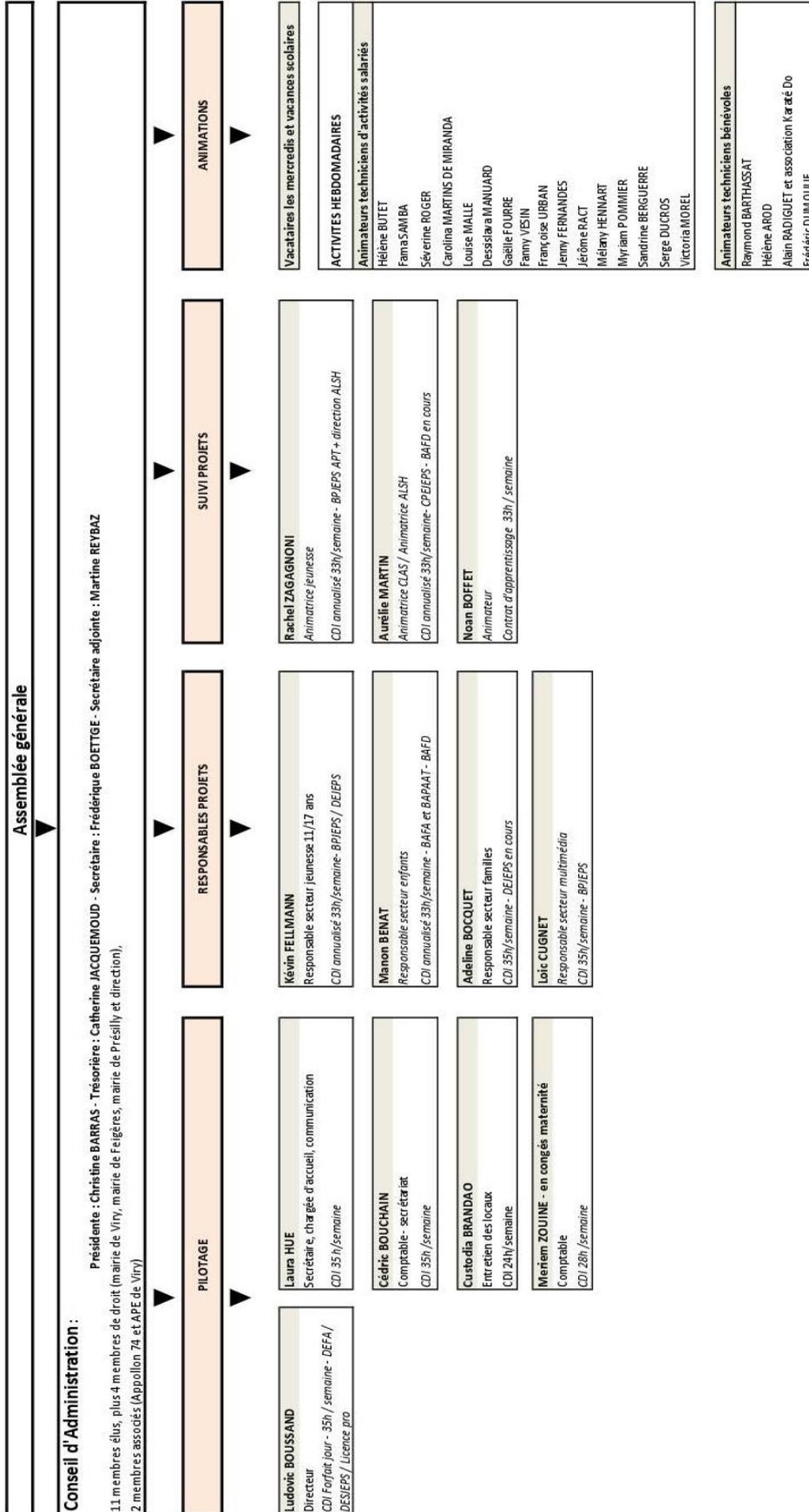


La part du nombre d'inscriptions en activités bien-être et sport est toujours la plus importante. Nous avons augmenté le nombre de ce type d'activités.



La répartition des inscrits par âge est quasi identique à la saison

IV. Les ressources humaines



V. Modèle de fiche action type

ACTION :

Date de création :

.....

Date de mise à jour :

.....

Axe du projet EVS :	
Objectif global :	

1)Présentation de l'action

Secteur porteur de l'action	
Contexte	
Objectifs	
Description de l'action	
Moyens (matériel, intervenant)	
Indicateurs de suivi	

2)Organisation de l'action

Maître d'œuvre	
Durée et/ou périodicité	
Date(s)	
Communication	
Partenaires	

3)Coût de l'action

Estimation du coût global de l'action	
Coût pour la structure	
Aides/subventions	

4)Evaluation de l'action

Réalisé :		En cours de réalisation ou partiellement atteint		Non réalisé	
-----------	---	--	--	-------------	---



Outil pour l'ensemble des actions mises en place : la méthode SMART



- **Spécifique et clair** : rendre chaque objectif spécifique et clair. Évitez les formulations vagues qui pourraient conduire à une mauvaise interprétation. Assurez-vous de définir des critères de mesure précis pour évaluer l'accomplissement de chaque objectif.
- **Mesurable** : définissez des critères de mesure précis pour évaluer l'accomplissement de chaque objectif. Votre objectif doit pouvoir être quantifié ou qualifié. Cela vous permettra de définir un résultat à atteindre.
- **Atteignable** : vérifiez que vos objectifs sont ambitieux et atteignables en tenant compte des ressources disponibles et des contraintes du projet.
- **Réaliste** : assurez-vous que chaque objectif est réalisable, c'est-à-dire faisable compte tenu du contexte actuel de l'association.
- **Temporel** : assurez-vous que chaque objectif est réalisable, c'est-à-dire faisable compte tenu du contexte actuel de l'entreprise.

VI. Exemple de fiches actions « secteur familles »

ACTION :

JOURNEE TROC

VETEMENTS

HOMME / FEMMES / ENFANTS

JEUX ET JOUET

Date de création :

23/07/2024

Date de mise à jour :

.....

Axe du projet EVS :	Améliorer l'offre du secteur famille
Objectif global :	Repenser la structuration du secteur famille dans son ensemble ;

1)Présentation de l'action

Secteur porteur de l'action	Secteur familles
Contexte	Cette action est née d'un échange informel au sein du lieu d'accueil parents/enfants. Deux mamans se sont proposées de monter une journée troc sur de la commune. Le secteur familles s'est engagé dans le projet afin de les accompagner dans le montage et la coordination du projet.
Objectifs	Favoriser l'échange et valoriser la consommation responsable
Description de l'action	<p>L'organisation et le fonctionnement se fait par les mamans du collectif avec un pilotage de la responsable du secteur famille en termes de déclaration et d'organisation officielle.</p> <p>L'action se déroule en 3 temps :</p> <p>1- Mise en place de temps de dépose des dons. Durant ce temps nous prenons le noms/coordonnées des donneurs, cela leurs permettra de venir sur un horaire privilégié le jour du troc.</p> <p>2- Tri, installations et mise en valeurs des dons. L'équipe de bénévoles mettra en place dans des espaces prédéfinis en amont les dons.</p> <p>Ils seront répartis en différents espaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vêtements enfants par âge et genre • Vêtements femme par style (ex : jupe pantalon, grossesse...) • Vêtements homme par style (ex : pantalon, chemise...) • Accessoires (ceinture, chaussures...) • Puériculture (chaise haute, poussette, allaitement...) • Et enfin jeux et jouets <p>3- Ouverture de la journée troc en deux temps. De 13h à 15h ouverture préférentielle pour les donneurs et de 15h à 17h ouverture tout public.</p> <p>Les dons qui n'auront pas trouvés preneurs seront donnés à des associations à la fermeture (ex : Emmaüs, la Freeprië..)</p>
Moyens (matériel, intervenant)	Matériel : salle de l'Ellipse + hall / tables / grille d'exposition / affiches pour marquer les espaces / portants /

	Humains : équipe de bénévoles d'une trentaine de personnes réparties sur les 2 jours
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de donateurs au troc - Nombre de participants - Questionnaire satisfaction envoyé à tous les participants - Bilan qualitatif avec les bénévoles organisateurs

2) Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Christelle ORAND Adhérente Amandine RENNA Adhérente Adeline BOCQUET référente familles
Durée et/ou périodicité	L'action se déroule sur 2 jours Jour 1 = réception des dons/ tri/installation Jour 2 = ouverture publique et rangement
Date(s)	Samedi 16 et dimanche 17 octobre 2024
Communication	La MJC se charge de faire l'affiche et de communiquer auprès de ses adhérents /publics Les adhérentes se chargent de créer un événement Facebook
Partenaires	Mairie de Viry

3) Coût de l'action

Estimation du coût global de l'action	1050€
Coût pour la structure	1050€
Aides/subventions	Prestation en nature avec prêt de la salle Subvention CAF - EVS

4) Evaluation de l'action

Réalisé :		En cours de réalisation ou partiellement atteint		Non réalisé	
-----------	---	--	--	-------------	---

ACTION : ESPACE LUDIQUE EN FAMILLE

Date de création :

23/07/2024

Date de mise à jour :

.....

Axe du projet EVS :	Développer le sens du collectif sur notre territoire
Objectif global :	Développer des actions collectives par des actions « aller vers... »

1)Présentation de l'action

Secteur porteur de l'action	Secteur familles
Contexte	Les mercredis après-midi de 15h30 à 17h30, le hall de l'Ellipse, le parvis est une vraie fourmilière. Effectivement, une nuée de parents et d'enfants passe et repasse afin d'accompagner aux activités hebdomadaires ou de se rendre à la médiathèque, aux activités proposées par les autres associations du territoire dans la salle polyvalente. Pour beaucoup de parents avec plusieurs enfants les temps d'attentes entre chaque activité pouvaient être long. LA MJC a répondu à ce besoin d'occupation en proposant un temps de jeux ludique en familles. C'est pour nous l'occasion de rencontrer les nouvelles familles, faire connaître le secteur familles et les accompagner sur les dispositifs existants ou d'en créer de nouveaux en fonction des demandes des habitants.
Objectifs	Créer des espaces de jeux collectifs Créer du lien social et familiale Être en contact avec le public des activités hebdomadaire Être au plus proche des demandes et besoins des habitants du territoire
Description de l'action	Tous les mercredis (hors périodes de vacances scolaire), le secteur familles s'installe dans le hall de l'Ellipse ou le parvis avec des jeux de sociétés, des jeux géants en bois et/ou des petits ateliers manuels autonomes et/ou des jeux collectifs.
Moyens (matériel, intervenant)	Jeux de sociétés Divers petits matériaux de bricolages (ex : feuilles, ciseaux, feutre...) ils sont définis selon l'activité programmée Tables/chaises Jeux en bois
Indicateurs de suivi	

2)Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Adeline BOCQUET référente familles
----------------	------------------------------------



MJC Viry – 2024 – Fiche action

	Lucie HAUSAMMANN animatrice familles
Durée et/ou périodicité	Tous les mercredis hors périodes de vacances scolaire
Date(s)	Du 18/09/2024 au 25/06/2024
Communication	Plaquette/ réseaux sociaux/ bouches à oreilles
Partenaires	Médiathèque de Viry Secteur jeunes MJC Secteur enfants MJC Activités hebdomadaires

3)Coût de l'action

Estimation du coût global de l'action	4080€ pour salaires + 300€ de jeux + 300€ d'alimentation
Coût pour la structure	4680€
Aides/subventions	CAF – EVS : 2100€ Mairie : prestation en nature (prêt de salle) + subvention 2580€

4)Evaluation de l'action

Réalisé :		En cours de réalisation ou partiellement atteint		Non réalisé	
-----------	--	--	---	-------------	--

ACTION : L.A.P.E

LIEU D'ACCUEIL PARENTS/ENFANTS

Date de création :
23/07/2024
Date de mise à jour :
.....

Axe du projet EVS :	Améliorer l'offre du secteur famille
Objectif global :	Repenser la structuration du secteur famille dans son ensemble ;

1)Présentation de l'action

Secteur porteur de l'action	Secteur Familles
Contexte	En 2015 la MJC identifie un besoin accru des familles (principalement des mamans au foyer) de se retrouver dans des espaces où se rencontrer et partager. Pour répondre ce besoin des habitants, la MJC propose un lieu d'accueil parents/enfants (LAPE) et la création d'un secteur familles.
Objectifs	Socialiser et permettre l'autonomie progressive de l'enfant Renforcer la relation parent/enfant Prévenir l'isolement social, familiale et géographique
Description de l'action	Le LAPE est un espace convivial et ludique qui accueille, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent (grands-parents, ...). Des professionnelles présentes offrent un espace bienveillant de jeux libres et d'échanges, dans le respect de chacun. Ce dispositif propose aux habitants du territoire un accès à une structure sociale favorisant les liens entre pairs et une écoute pour l'accompagnement des habitants, des familles, des parents isolés.
Moyens (matériel, intervenant)	Salle d'accueil avec matériel puériculture adapté
Indicateurs de suivi	Présence totale et régulière Satisfaction par le biais d'un questionnaire transmis à la fin de chaque période

2)Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Lucie HAUSAMMANN animatrice Familles Adeline BOCQUET référente Familles
Durée et/ou périodicité	Hors périodes de vacances scolaire : Mardi de 16h45 à 18h Jeudi de 10h15 à 12h
Date(s)	17/09/2024 au 3/07/2025
Communication	Site internet Réseaux sociaux Affichage Bouche à oreille



MJC Viry – 2024 – Fiche action

Partenaires	Intervenants ponctuels en fonction des thématiques identifiés avec les familles.
-------------	--

3) Coût de l'action

Estimation du coût global de l'action	5760€ salaires 300€ matériel 200€ matériel pédagogique 200€ fonctionnement Total : 6460€
Coût pour la structure	
Aides/subventions	Prestation en nature de la mairie pour prêt salle + fluides Mairie – subvention : 3580€ CAF – EVS : 2880€

4) Evaluation de l'action

Réalisé :		En cours de réalisation ou partiellement atteint		Non réalisé	
-----------	--	--	---	-------------	--

ACTION : CAFE PARENTS

Date de création :

23/07/2024

Date de mise à jour :

.....

Axe du projet EVS :	Améliorer l'offre du secteur famille
Objectif global :	Favoriser l'intégration des nouvelles familles arrivées sur le territoire

1)Présentation de l'action

Secteur porteur de l'action	Secteur familles
Contexte	Les cafés parents sont nés d'un besoin de parents, de demandes d'habitants et de personnes présentes sur différents accueils proposés par le secteur familles. Ces personnes ont exprimé les besoins d'échanger sur des questions liées à l'éducation.
Objectifs	Accompagner les familles dans leur parentalité Partager les expériences Transmission de savoir entre pairs et créer des liens entre habitants
Description de l'action	Les cafés parents permettent de réunir et d'accueillir, de manière conviviale et chaleureuse, autour de gâteaux et de boissons, des parents en recherche de réflexions et de réponses concernant leur rôle d'éducateur. C'est un lieu de libre parole où chacun peut s'exprimer, échanger sur son ressenti et ses opinions, sans être jugé. Ils sont accessibles et gratuits pour toutes les familles
Moyens (matériel, intervenant)	Lieu d'accueil Conseillère parentale et familiale 1 professionnel enfance/jeunesse Référente familles
Indicateurs de suivi	Taux de fréquentation Questionnaire de satisfaction

2)Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Adeline BOCQUET référente familles
Durée et/ou périodicité	2 fois par trimestre (adaptable selon besoins et demandes des habitants)
Date(s)	Année scolaire
Communication	Réseaux sociaux Site internet Affichage Bouche à oreille
Partenaires	Educateur de prévention si nécessaire Assistante sociale si nécessaire



Partenaires identifiés par le responsable de secteur en cas de nécessité (ex : pôle médico-social, maison de justice et du droit)

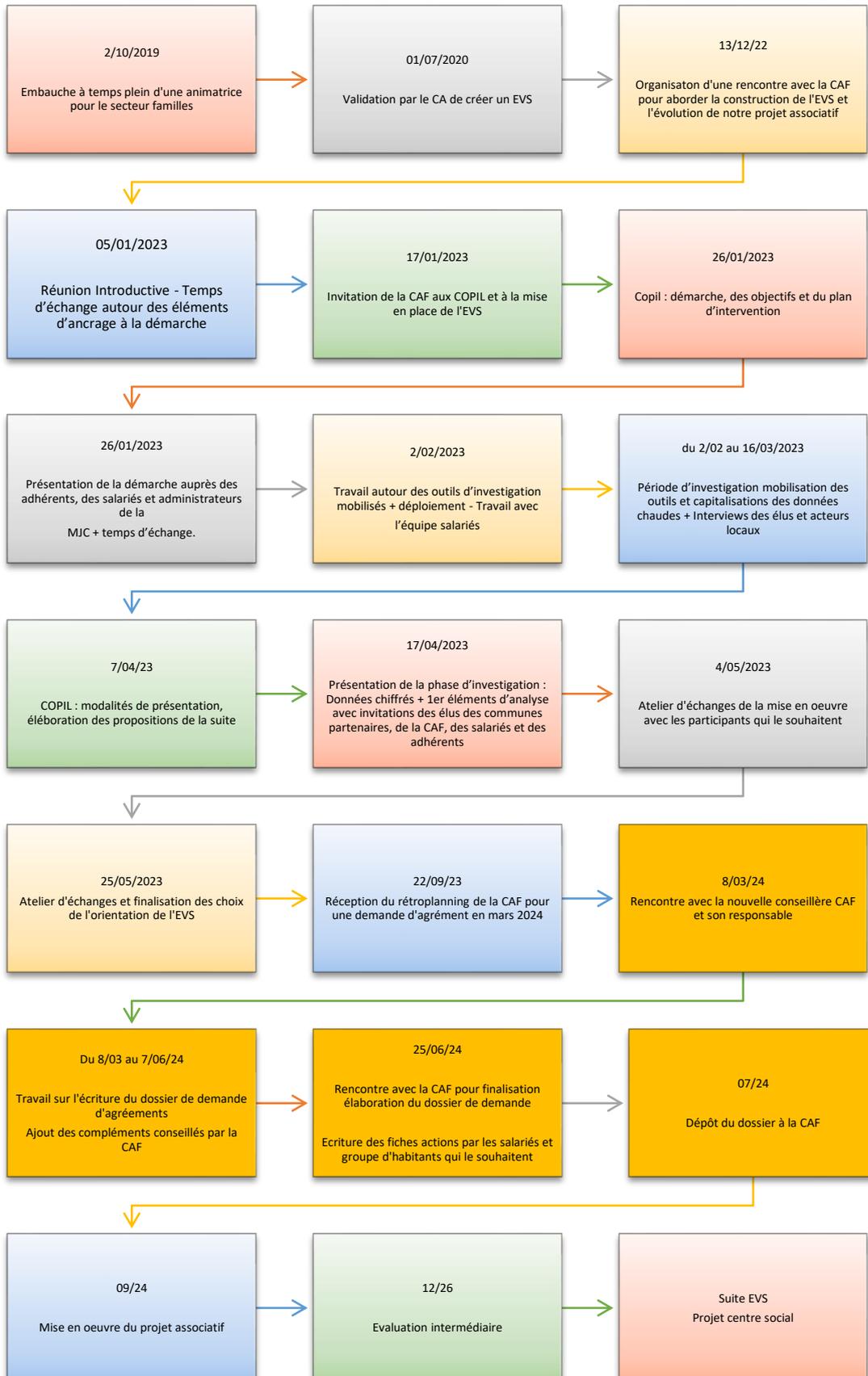
3) Coût de l'action

Estimation du coût global de l'action	Référentes familles 25 heures x 30€ = 750 € Animateurs enfances/jeunesses 16 heures x 30€ = 480€ Conseillère parentale et familiales = 1 000€ Achat denrée alimentaire = 100€ Estimation coût total = 2 230€
Coût pour la structure	Estimation coût total = 2 230€
Aides/subventions	Mairie : 1 230€ + prestation en nature pour le bâtiment CAF – EVS : 1 000€

4) Evaluation de l'action

Réalisé :		En cours de réalisation ou partiellement atteint		Non réalisé	
-----------	---	--	--	-------------	---

I. Echancier



II. Comment l'espace de vie sociale répond-il aux attentes et problématiques du territoire ?

L'espace de vie sociale est un élément crucial pour le bien-être et le développement harmonieux. Les enjeux associés à cet espace peuvent être multiples et variés, mais voici quelques-uns des principaux.

a. Cohésion sociale :

L'un des principaux enjeux de l'espace de vie sociale est la promotion de la cohésion sociale au sein du territoire. Cela implique de créer un environnement où les habitants se sentent connectés les uns aux autres, où ils partagent un sentiment d'appartenance commun et où ils sont en mesure de coopérer et de collaborer pour atteindre des objectifs communs. De ce fait, nous devons améliorer nos actions et en développer de nouvelles pour que les liens entre les habitants s'améliorent où se créent. Ceci passera certainement par de nouvelles actions comme des temps d'accueil des nouveaux habitants. A plusieurs reprises, nous avons déjà créé des passerelles entre parents qui avaient les mêmes questionnements ou besoins. Celle-ci devront être plus systématiques et valorisées dans notre communication.

b. Inclusion sociale :

Un autre enjeu majeur est de veiller à ce que l'espace de vie sociale soit inclusif et accessible à tous les membres, quelles que soient leurs origines, leurs capacités, leur âge, leur genre ou leur statut socio-économique. Il est essentiel de créer des espaces et des activités qui favorisent la participation de tous et qui luttent contre les formes de discrimination et d'exclusion. Pour cela, nous mettons en œuvre des gratuités d'accueil pour pouvoir diminuer les barrières financières. Pour la mise en place de projet, nous mettons soit en place un tarif unique faible pour qu'il reste engageant et symbolique soit au prorata du quotient familial lorsque le montant est trop important.

c. Renforcement du tissu social :

L'espace de vie sociale doit servir de cadre pour renforcer le tissu social, en encourageant les interactions sociales positives, en favorisant le développement de réseaux de soutien mutuel et en facilitant les échanges d'informations, de ressources et d'expériences entre les habitants. Nous allons devoir concevoir l'ensemble de nos approches avec des temps d'inclusions permettant à chaque habitant de s'intégrer et de favoriser les liens. Une personne (bénévole ou salarié) sera chargée de créer du lien sur tous les temps de rencontres que nous allons mettre en place. Ceci inclus un temps d'inclusion, décharges de besoins et de compétences. D'autre part, les initiatives d'habitants seront toujours accueillies dans l'association mais nous allons modifier la communication tout en restant valorisante pour le projet.

d. Prévention des conflits :

Un enjeu important est également de créer un environnement propice à la résolution pacifique des conflits et à la prévention des tensions sociales. Cela peut nécessiter la mise en place de mécanismes de médiation, de dialogue interculturel et de gestion des conflits, ainsi que la promotion de la tolérance et du respect mutuel. Le contexte actuel nécessite des actions pour désamorcer les tensions. Nous avons déjà rencontré des conflits entre parents à plusieurs reprises. Nous organisons des temps de médiation pour essayer de diminuer les conflits. D'autre part, nous transmettons de nombreux écrits aux parents pour qu'ils puissent conserver des traces du fonctionnement et des décisions prises avec eux. Nous avons aussi augmenté les temps d'accueil du public permettant aux familles qui le souhaitent de venir échanger sur des problématiques. Nos échanges avec les éducateurs de prévention de l'association Passage sont réguliers et très fluides. Nous avons déjà organisé de nombreuses rencontres entre des familles de jeunes et les éducateurs et nous continuons de le faire. Nous avons déjà apporté notre soutien à des parents en difficulté lors de séparations compliquées, orienté des mamans en

danger contre des violences conjugales, fait des IP pour des enfants. Nous couvrons donc l'ensemble des mesures allant du dialogue au processus de protection.

e. Développement personnel et du collectif :

L'espace de vie sociale doit offrir des opportunités pour le développement personnel et communautaire des habitants, en favorisant l'apprentissage, la créativité, l'autonomisation et la participation active à la vie sociale, culturelle, économique et politique de la communauté. En accueillant les habitants et en favorisant les espaces de discussion, nous cherchons à créer des temps où chaque habitant trouve sa place. De ce fait, leur implication varie en fonction du temps qu'ils ont à accorder ou en fonction de leurs volontés. Nous retrouvons des investissements très ponctuels tout comme d'autres très réguliers. Nombreux sont les habitants qui se trouvent bien dans le collectif proposé par la structure et obtiennent de nombreux retours pour les aider (retours sociaux, amicaux, techniques,...).

f. Résilience du collectif :

Enfin, un enjeu clé est de renforcer la résilience face aux défis et aux crises, qu'ils soient d'ordre économique, environnemental, sanitaire ou social. Cela implique de renforcer les liens sociaux, de développer des capacités d'adaptation et de mobilisation collective, ainsi que de mettre en place des systèmes de soutien et de solidarité pour faire face aux situations difficiles. Lors de la crise sanitaire, nous avons mis en place un fonctionnement adapté à la législation favorisant un maximum de lien avec les adhérents et les habitants comme par exemple la mise en place de visio, de rencontre hors-murs. Depuis, nous avons conservé ces dispositifs tout en développant les rencontres physiques pour consolider les liens sociaux. Nous nous adaptons toujours aux besoins et attentes et nous veillons à ne pas rester sur des acquis ! Les systèmes en place portent leurs fruits car nous avons des fonctionnements de solidarité qui perdurent (ex : jardins partagés, troc, ...)

En résumé, l'espace de vie sociale joue un rôle essentiel dans la construction d'un collectif dynamique, inclusif et résilient. Les enjeux associés à cet espace nécessitent une attention particulière et des efforts concertés pour créer un environnement où tous les habitants peuvent s'épanouir et contribuer au bien-être collectif.

III. Vie associative

La gouvernance de la vie associative se réfère aux mécanismes, processus et structures mis en place pour diriger et gérer les organisations à but non lucratif et les associations. Cette gouvernance vise à assurer que ces entités fonctionnent de manière efficace, transparente, et en conformité avec leurs valeurs, leurs objectifs et les réglementations en vigueur. Voici quelques aspects clés de la gouvernance de la vie associative :

- Structures de gouvernance : l'association dispose d'un organe de gouvernance tel qu'est le conseil d'administration et l'assemblée générale. Ces collectifs sont chargés de prendre des décisions stratégiques, de superviser les activités de l'organisation et de garantir sa responsabilité.
- Transparence et responsabilité : Une bonne gouvernance implique la transparence dans la prise de décision et la gestion des ressources. L'association rend compte de ses actions aux membres, aux financeurs.
- Intégrité et éthique : La MJC adhère à des normes éthiques élevées dans toutes les activités, en évitant les conflits d'intérêts et en agissant dans l'intérêt supérieur de leur mission et de leur communauté.
- Participation démocratique : La gouvernance associative repose sur des principes démocratiques, avec la participation des membres dans le processus de prise de décision et la possibilité pour eux de contribuer aux orientations stratégiques de l'organisation.
- Conformité et réglementaire : l'association se conforme aux lois et réglementations qui régissent l'activités, telles que les exigences en matière de déclaration financière, de fiscalité et de gouvernance à but non lucratif.

En résumé, la gouvernance de la vie associative est essentielle pour assurer la viabilité, la légitimité et l'impact positif de notre association.

De ce fait, au sein de l'association, la place des habitants est au cœur des préoccupations. Les rendre acteurs de leurs projets est un enjeu majeur. Plusieurs étapes sont donc à élaborer allant de la sensibilisation à la rencontre des habitants jusqu'à la prise de décisions stratégiques.

La mise en place de groupes de travail semble donc indispensable pour impliquer encore plus les habitants et les adhérents. Ces groupes de travail sont à la fois souhaités par le conseil d'administration et par des collectifs d'habitants. Les salariés de l'associations continueront de venir en support technique sur ces groupes et apporteront des éléments pour faire avancer ces groupes.

Nous avons plusieurs déclinaisons de groupes de travail.

- Des groupes issus du conseil d'administration pour aborder des thématiques précises, avancer sur des sujets qui sont ensuite présentés pour validation aux conseils d'administrations (ex : budget prévisionnel, étude sur les salaires, rencontre avec les élus municipaux du territoire).
- Des groupes de travail pour un projet précis. Ces groupes sont souvent issus d'initiative d'habitants et co-pilotés avec un salarié (ex : troc, jardin,...)
- Des groupes de travail pour des projets jeunes. Ces derniers travaillent sur des propositions d'actions avec l'aide des animateurs du secteur. Ils sont ensuite amenés à présenter leurs projets à un groupe de représentants issus du conseil d'administration (ex : séjour humanitaire Madagascar)

IV. Les bénévoles

Les habitants du territoire s'impliquent dans l'association de plusieurs façons différentes. Nous comptons des implications pour une action/un projet, de façon très ponctuelle et non récurrente (ex : participation à un temps festif nécessitant un bénévole). Il y a aussi des implications plus importantes sur l'échelle du temps mais elles se limitent à un projet porté par les habitants (ex : troc) qui peut être réalisé plusieurs fois par an. Enfin, il y a des implications régulières et importantes en termes d'implication (ex : conseil d'administration, bénévole d'activité). L'ensemble de ces heures de bénévolat sont comptabilisées et valorisées dans les comptes de la MJC.

Pour la saison 2022-2023, le nombre d'heures s'élève à 2 470h30 et pour une valorisation financière de 28 460.16€.

Nous avons compté 61 bénévoles pour la saison.

Pourquoi l'implication de bénévole est-elle importante à nos yeux ?

Dans un premier temps, l'implication bénévole montre que le projet n'est pas un projet de structure mais qu'il est bien en adéquation avec les attentes du territoire. Nous en concluons donc que les bénévoles trouvent une pertinence dans les projets conduits par la structure.

D'autre part, nombreux sont les bénévoles qui viennent pour participer un petit peu et qui se retrouvent dans un fonctionnement qui leur convient. De ce fait, ils s'impliquent encore plus ! Nous avons de nombreux exemples pour étayer nos propos comme l'implication d'une jeune mineure au conseil d'administration pendant deux années. Au départ, elle participait aux sorties, puis au CLAS, puis s'est peu à peu encore plus impliquée, a passé son BAFA. Nous l'avons d'ailleurs compté dans nos équipes d'animations plusieurs années. Nous en concluons donc qu'il y a de la satisfaction de la part des adhérents

Nous notons que les bénévoles veulent investir du temps et de l'énergie pour l'intérêt commun de la société et obtenir des résultats concrets sur l'effet de leur bénévolat. De plus, nous cherchons à ne pas oublier de citer et mettre en avant ces implications en les citant lors d'évènements festifs, dans nos programmes, lors de temps conviviaux. Ils se sentent valorisés à la hauteur de leurs implications.

Nous relevons aussi que les jeunes du secteur 11-17 ans sont très impliqués dans de nombreuses animations. Nous avons des implications de ce public plusieurs années de suite. D'ailleurs nous avons de nombreux animateurs du secteur enfants issus d'implication bénévoles pendant les vacances scolaires. Ils ont un parcours pertinent et adapté au sein de l'association.

Nous constatons une part grandissante de parents qui viennent ponctuellement pour une implication précise et définie dans le temps. Ceux-ci trouvent une énergie positive dégagée par les personnes présentes et impliquées. Quant au conseil d'administration, il est très hétérogène avec des membres adhérents depuis de nombreuses années qui assurent le fil de l'histoire et des nouveaux qui viennent apporter le débat et poser des questions quant au fonctionnement. Les bénévoles ont donc les pieds sur terre et la tête dans les étoiles permettant de se renouveler tout en cherchant à apporter des réponses adaptées aux besoins du territoire.

De ce fait, les bénévoles sont valorisés, se retrouvent à défendre les mêmes valeurs que l'association. Nous relevons aussi que leur place est mieux identifiée sur le territoire. Ils sont reconnus par les habitants et obtiennent de nouveaux statuts les valorisant sur le territoire (ex : jeune retraité qui est connu par de nombreuses familles par son implication dans notre structure).

v. Les moyens

Plusieurs types de moyens sont au service de la structure :

a. Les moyens structurels

Avant tout la MJC dispose d'un bâtiment principal qui a été érigé en 2011. Celui-ci est composé d'une salle polyvalente, d'une médiathèque et de plusieurs salles que la mairie met donc à disposition à notre association. C'est en son sein que les habitants se retrouvent. Toutefois, nous avons aussi l'occasion d'utiliser des salles aux

Gommettes qui n'est autre que l'école maternelle. Nous pouvons y trouver l'accueil de loisirs des 3-10 ans et des activités hebdomadaires les soirs de semaines. Il arrive aussi que nos animations et lieux de rencontres des habitants se fassent dans des lieux publics comme la place des aviateurs (place du marché), par exemple. Depuis plusieurs années et à l'initiative d'habitants, la mairie nous met à disposition un espace pour notre jardin partagé. Celui-ci est d'ailleurs animé par un bénévole.

b. Les transports :

Pour ses sorties et plus particulièrement celles du secteur jeunes, nous utilisons 3 minibus. Nous avons aussi constitué un parc de vélos pour les animations enfants de notre accueil collectif de mineurs. Toutes les études de sorties sont calculées avec, dans un premier temps, une estimation temps/prix avec les transports en commun. Celle-ci est comparée avec l'utilisation de notre parc automobile. Nous privilégierons les modes doux et transports en commun lorsque cela est possible.

c. Les moyens humains :

Tout d'abord, l'association bénéficie de soutiens de bénévoles. Une équipe de salariés constitués de CDI en temps complet, en temps partiel, de contrats d'apprentissage vient animer les groupes de travail et apporter des points techniques.

VI. Les ressources financières

Quelques repères :

a. La mairie de Viry

La mairie de Viry reste le partenaire privilégié et incontournable. Elle soutient la réalisation de nombreux projets par la mise à disposition de matériel et de salles. Elle nous apporte des moyens humains et financiers. Notre partenariat s'étend aussi sur l'organisation des événements portés par la MJC avec la mise à disposition de matériel, les déclarations de nos événements, le financement sur certaines lignes (ex : sécurité pour la fête de la musique).

b. La mairie de Présilly et la mairie de Feigères

Les élus de la commune de Présilly et de Feigères soutiennent la MJC Viry en attribuant des subventions annuelles. Ces dernières financent une partie du fonctionnement de l'association et permettent aux habitants de bénéficier d'un tarif réduit et une inscription en même temps que les habitants de Viry.

c. La CAF

La caisse d'allocation familiale est un partenaire financier incontestable pour l'association. Elle intervient dans nos actions liées aux accueils collectifs de mineurs par la mise en place de prestation de services, de soutiens financiers pour les investissements et de projets (jeunes, accompagnements à la scolarité, ...).

d. D'autres partenaires financiers

Nous avons plusieurs soutiens financiers sans qui l'association ne pourraient pas fonctionner :

- Sponsors pour la plaquette
- Etat pour le poste Fonjep
- Département pour le développement de nos projets
- Région pour les contrats d'apprentissage
- Dons de particuliers ou entreprises pour la réalisation de projets jeunes

VII. Le partenariat

La MJC Viry compte parmi ces partenaires des associations et institutions. Toutes sont situées ou interviennent pour le public du territoire. Grâce à nos fonctionnements respectifs, nous complétons ensemble un ensemble de réponses aux besoins des habitants.

Nous apportons ci-dessous un descriptif des principaux partenaires.

a. L'association « Passage »

L'association « Passage » intervient dans notre structure par le biais d'éducateurs de prévention tout particulièrement au secteur jeunes. Les éducateurs de prévention de cette association assurent le lien et le suivi de certains jeunes en fonction de leurs besoins ou des demandes des familles.

b. La Maison des Habitants Centre Social Saint Julien en Genevois et la MJC du Vuache

Le partenariat avec les 2 MJC continue et nos échanges sont réguliers. Les liens ont été très forts entre les secteurs familles de la MDH et la MJC Viry.

c. D'autres partenaires :

Dans le cadre des projets, nous continuons de travailler en partenariat ou en lien avec de nombreux acteurs du territoire :

- Ecole primaire Marianne COHN
- Médiathèque de Viry
- Collège Arthur RIMBAUD
- Police pluri-communale
- Appolon74
- Périscolaire

En outre, la vie associative offre également des avantages individuels, tels que le développement de compétences en leadership, la création de réseaux sociaux, l'acquisition de nouvelles connaissances et expériences, ainsi que le sentiment de satisfaction personnelle lié à la contribution à une cause plus large.

La "fabrique du vivre-ensemble" est une expression qui désigne l'ensemble des initiatives, des politiques et des pratiques visant à favoriser la cohésion sociale et le bien-être collectif au sein d'une communauté ou d'une société. Elle fait référence à tous les efforts déployés pour encourager les interactions positives, le respect mutuel, la compréhension interculturelle et la solidarité entre les individus, quels que soient leurs origines, leurs croyances, leurs valeurs ou leurs différences. La MJC Viry, par son positionnement, met au cœur de son projet cet enjeu.

La place des habitants dans l'espace de vie sociale est cruciale pour assurer une société équilibrée et inclusive. Les habitants sont les membres fondamentaux de toute communauté, et leur participation active et leur engagement dans la vie sociale sont essentiels pour promouvoir le bien-être collectif, renforcer les liens communautaires et favoriser le développement durable. L'association doit être à l'écoute permanente.

Voici quelques points importants concernant la place des habitants dans l'espace de vie sociale :

Participation citoyenne : Les habitants ont l'opportunité de participer activement à la prise de décision au niveau local et communautaire. Cela peut se faire à travers des conseils consultatifs, des assemblées citoyennes, des initiatives de budget participatif, des réunions de quartier, et d'autres formes de démocratie participative.

- Engagement communautaire : Les habitants peuvent contribuer à créer un environnement social dynamique en s'impliquant dans des activités communautaires telles que des événements culturels, des projets de bénévolat, des groupes de loisirs, du jardin partagé, etc
- Renforcement des réseaux sociaux : Les interactions sociales entre les habitants favorisent le développement de réseaux de soutien et de solidarité au sein de la communauté. Ces réseaux sont essentiels pour fournir un soutien mutuel, renforcer le sentiment d'appartenance et améliorer la qualité de vie des habitants
- Inclusion et diversité : Il est important de garantir que tous les habitants, quelle que soit leur origine, leur statut socio-économique, leur âge, leur sexe ou leur religion, se sentent inclus dans l'espace de vie sociale. La diversité doit être valorisée et célébrée, et les initiatives doivent être mises en place pour garantir l'égalité des chances et l'accès équitable aux ressources et aux opportunités.
- Empowerment des habitants : Donner aux habitants les moyens d'agir et de prendre des initiatives pour améliorer leur propre environnement social est essentiel. Cela peut impliquer la formation et le renforcement des capacités, la fourniture de ressources et de soutien technique, ainsi que la reconnaissance et la valorisation des contributions des habitants à la vie sociale.

En résumé, la place des habitants dans l'espace de vie sociale est fondamentale pour créer des communautés inclusives, dynamiques et résilientes. Leur participation active et leur engagement sont essentiels pour construire un avenir meilleur pour tous. Nous allons décliner dans ce document les modalités d'actions.

VIII. Les premières pierres de l'EVS

Lors du bilan du projet associatif, il nous a fallu réfléchir sur l'étape qui allait suivre. Nous avons souhaité nous faire accompagner par Coodevad. Les experts de cette structure nous avaient déjà aidé dans l'écriture du projet associatif précédent. Les administrateurs et salariés avaient grandement appréciés la démarche d'implication, de participation et l'aboutissement d'un projet associatif concret. Sans compter que l'écriture de ce projet associatif le rendait très pratique à mettre en place et évaluable.

Lors de l'assemblée générale puis au sein du conseil d'administration, le sujet du bilan du projet associatif et de la suite à donner a été abordée. A deux reprises le conseil d'administration a validé la mise en place d'un Espace de Vie Sociale et à confier sa mise en œuvre et les modalités à un groupe de travail constitué d'administrateurs et du directeur de la structure. Il a aussi été validé la conduite de ce travail avec Coodevad et la mise en relation avec la CAF de Haute Savoie.

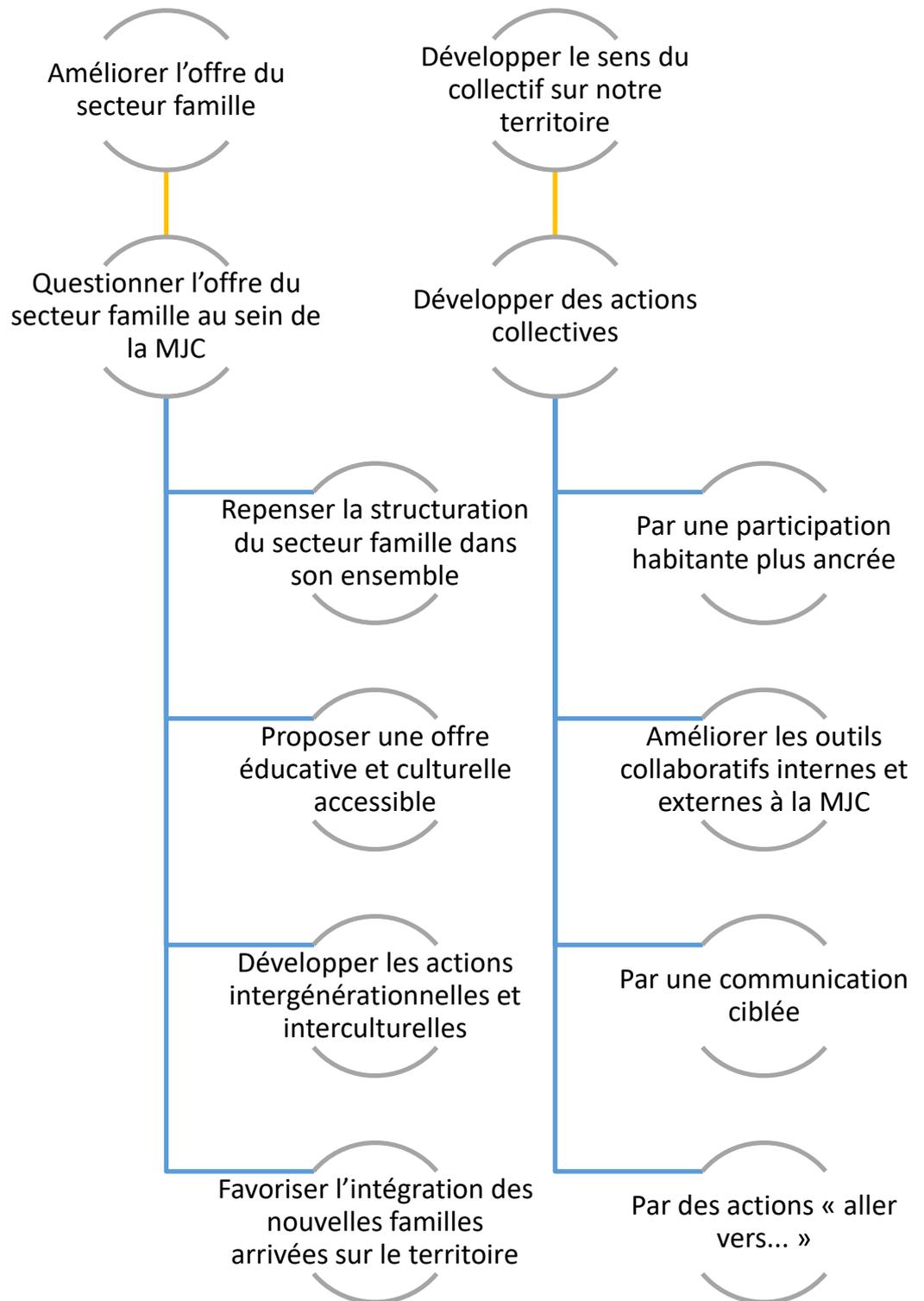
Avec le cabinet, nous avons donc mis en place un groupe de pilotage constitué de représentants de salariés, d'administrateurs et de représentants d'adhérents. Très vite, il nous a semblé important d'y associer la CAF via sa conseillère. Malheureusement, ceci ne fut pas possible dans un premier temps en raison d'un arrêt maladie.

Avec ce comité de pilotage, nous avons défini un calendrier prévisionnel qui devait inclure :

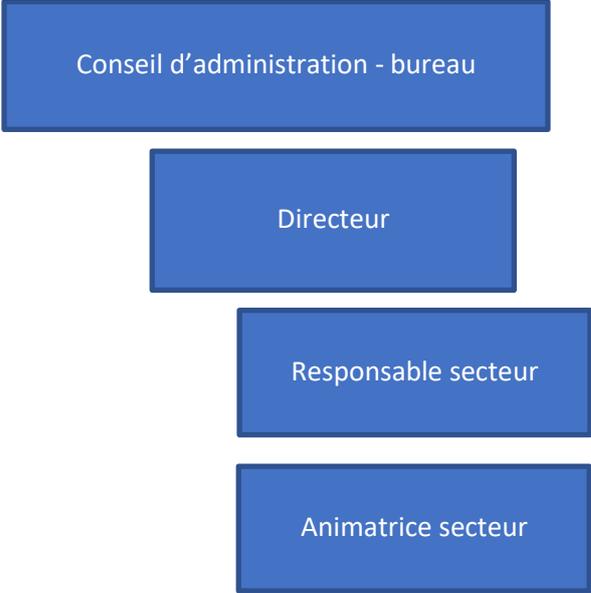
- Réalisation de questionnaires pour les adhérents
 - Questionner quelques partenaires de la MJC
 - Réalisation d'interviews auprès d'élus des communes partenaires et du coordinateur de la vie associative de Viry
 - Mise en place de groupes de travail incluant les salariés, les adhérents
 - Mise en place de porteurs de paroles sur l'espace public (devant l'école et sur la place du marché)
 - Récolter des données froides
 - Former les salariés dans l'approche des habitants
 - Créer des temps de rencontres entre la CAF, les financeurs de la MJC et les représentants de l'association
-
- A ceci, suite aux conseils de la CAF, nous avons aussi convenu que nous devons :
 - Questionner d'autres partenaires réguliers de la MJC
 - Avoir d'autres apports des habitants ne fréquentant pas l'association
 - Echancier

Pour notre organisation nous avons établi, avec coodevad et en fonction du calendrier et des prérogatives de la CAF un échancier comprenant les rencontres (COFIL et groupes de travail), les temps de recherches d'informations ou d'inclusions des habitants et des adhérents. Nous avons aussi ajouté dans cet échancier les derniers éléments conseillés par la CAF (en annexe en orange)

IX. Le résumé du projet



X. Fiche de poste Mme Lucie HAUSAMMANN

FICHE DE POSTE	NOM DE L'ASSOCIATION
<p align="center">Animatrice secteur familles</p>	<p align="center">MJC Viry</p>
MISSION ET FINALITÉ DE L'EMPLOI	SECTEUR / SERVICE
<ul style="list-style-type: none"> • Sous l'autorité de la direction et de la responsable de secteur, l'animatrice famille assure l'animation. • Elle facilite l'articulation et la cohérence des actions de la structure avec celles conduites avec les partenaires du territoire. • Elle met en place et conduit des animations. 	<p align="center">Secteur familles</p>
DOMAINES D'ACTIVITÉS / ACTIVITÉS	POSITION DANS L'ORGANIGRAMME
<p><u>1) Gestion administrative et financière, avec, à titre d'exemple les missions suivantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre du budget global de la MJC, suivre le prévisionnel du secteur familles. • Faire les bilans d'activités de chaque action du secteur afin et établir les bilans financiers en lien avec la responsable de secteurs. • Participer aux demandes de subventions • Dossier REAAP ou autre dossier relatif aux partenaires et législation • Tableaux d'inscription, liste des participants : travail avec la secrétaire. • Tarifs : travail avec la responsable de secteur. • Participer à la mise en place le projet pédagogique • Rechercher, organiser, négocier toutes les activités adaptées au public en lien avec le projet pédagogique. • Organiser les transports (gestion du mini bus avec les autres membres de l'équipe) et l'intendance (courses, commande des repas...). <p><u>2) Gestion du personnel occasionnel avec, par exemple, les missions suivantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement des intervenants • Gestion des feuilles de renseignements pour les DUE (+ diplômes, photocopie permis de conduire, attestation sur l'honneur pour les points, RIB). • Ecriture des contrats de travail. 	 <pre> graph TD A[Conseil d'administration - bureau] --> B[Directeur] B --> C[Responsable secteur] C --> D[Animatrice secteur] </pre> <p>SPÉCIFICITÉS DU POSTE</p> <ul style="list-style-type: none"> • En relation continue avec le responsable de secteur, la direction et collaboration avec l'équipe • Relations externes : collaboration avec les partenaires institutionnels et associatifs locaux et départementaux. • Autonomie importante sur la mise en œuvre des projets familles • Permis B pour les déplacements

- Suivi de ce personnel : réunion de préparation, bilans...
- Accueil des stagiaires et évaluation de leur stage.
- Suivi des heures à communiquer à la direction et à la comptable pour établir les salaires.

3) Relations aux publics et communication avec notamment :

- Accueil, information,
- Animer des activités et ateliers thématiques.
- Animer en collaboration des lieux de paroles libres pour les parents et des enfants (ex : café parents)
- Participer à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet familles en cohérence avec le projet social
- Participer à la mise en œuvre et à l'évaluation de l'accueil de loisirs 3-10 ans et au CLAS
- Animer des espaces de discussions et de jeux libres pour les familles
- Participer à la mise en place de la communication de l'accueil familles,

4) Participation à la vie associative avec, à titre d'exemple :

- Être présente aux réunions d'équipe de la MJC.
- Participer à l'action collective en intégrant les associations de Viry (APE...) et partenaires (médiathèque, Maison Des Habitants) et/ou bénévoles
- Participer aux manifestations organisées par la MJC (fête de la MJC, projets inter association...).
- Participer à la réalisation des outils de communication
- Faire valider et transmettre à la direction toutes les communications sortantes.
- Pour l'utilisation du véhicule, tenir un petit cahier : Qui se déplace ? A quel endroit ? Noter les km (départ, retour), les observations et vérifier que le véhicule soit en état de propreté au retour et approvisionné en carburant.
- La fiche des horaires doit être remplie et rendue tous les mois.
- Présence obligatoire aux formations mises en place par l'employeur.
- Participer aux réunions permettant de promouvoir les actions en lien avec le public et de nourrir le partenariat potentiel.

- Horaires variables, avec travail en soirée, certains weekends et pendant les vacances scolaires.
- Travail de bureau sur poste informatique et en face à face pédagogique

POSITIONNEMENT DU POSTE ET PERSPECTIVES	CLASSIFICATION
Personnel permanent avec pour perspective une direction adjointe	Groupe C indice 285
COMPÉTENCES / CAPACITÉS REQUISES	MOYENS MIS À DISPOSITION
<ul style="list-style-type: none"> • Rédactionnelles : capacités à rédiger des documents d'informations et projets pédagogiques • Relationnelles : capacités d'écoute, savoir se positionner comme médiateur, faire preuve de discrétion professionnelle • Sens de l'observation et de l'analyse • Réflexion et travail en complémentarité et en transversalité • Autonomie dans l'organisation du travail et sens du travail en équipe • Aptitude à la communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Ordinateur - Téléphone professionnel - Matériels pédagogiques - Salles d'activités
	<th data-bbox="786 622 1466 689">RÉDACTION ET MISE A JOUR</th>
<p>Date de réalisation du descriptif de poste : 13/06/24 Pris connaissance par le salarié le :</p>	

XI. Budget prévisionnel EVS 2024-2025

60	ACHATS		73	PROD.PART.S/OPER.LG TERME	
6041100	Prestation activite externe	3 500.00	7300000	Subv.fonctionnement - CAF	27 020.46
6041400	Activités familles	2 500.00		Total :	27 020.46
6062000	Fournitures d'activités	300.00			
6063000	Fourn.entret./Pt équipement	800.00	74	SUBVENT.D'EXPLOITATION	
6064000	Fournitures administratives	500.00	7440000	Subv.fonctionnement-COMMUNE	30 579.54
6065000	Carburant	300.00		Total :	30 579.54
6068000	Alimentation	600.00			
	Total :	8 500.00		Total produits :	57 600.00
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS				
6263000	Téléphone, internet	100.00			
	Total :	100.00			
64	CHARGES DE PERSONNEL				
6411000	Salaires & appointements bruts	40 000.00			
6451000	Cotisations URSSAF	9 000.00			
	Total :	49 000.00			
	Total charges :	57 600.00			
	Total charges :	57600.00		Total produits :	57600.00

